

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS
DANS LE DÉBAT
NUCLÉAIRE

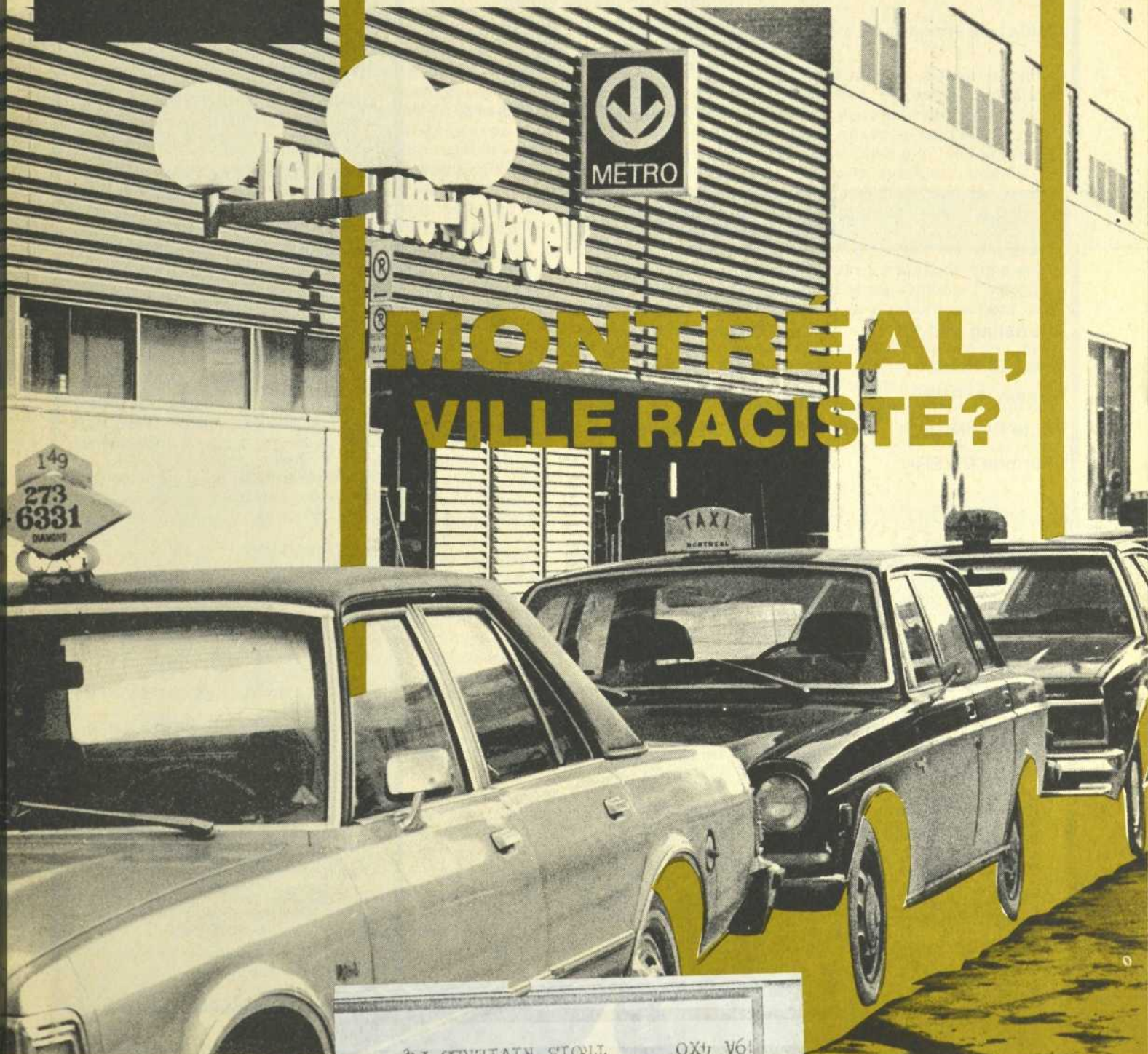
FANNY ET
ALEXANDRE

L'ARGENTINE
À NUREMBERG?

no 498 1,50\$

mars 1984

relations



PROIS RIVIERES PQ

19A 1X0

SOMMAIRE

volume 44 numéro 498

mars 1984

FACE À L'ACTUALITÉ

- D'un outrage à l'autre: le témoignage des femmes victimes de violence (L.L.) — Des armes, des dollars, des élections: le rapport Kissinger (C.M.) — Je me souviens (F.G.) — L'avenir du magazine *Univers* (J.H.) — La fièvre de la 6/49 (G.M.). 43

ARTICLES

- | | | |
|------------------|------------------------------------|----|
| Christian MELLON | "Gagner la paix" | 48 |
| Karl LÉVÊQUE | Une pratique nouvelle | 53 |
| Julien HARVEY | Montréal raciste, est-ce possible? | 54 |
| Kate BULMAN | Réfugiés sans statut | 57 |
| Enrique RIVERA | Civils contre militaires? | 61 |

CHRONIQUES

- | | | |
|--------------------------|---|----|
| Julien HARVEY | Changement ou décadence? | 64 |
| Albert BEAUDRY | André Laurendeau | 65 |
| Yves LEVER | <i>Fanny et Alexandre</i>
d'Ingmar Bergman | 66 |
| Diane ALMÉRAS | Thèmes et variations | 68 |
| | PÊLE-MÊLE | 70 |
| Andrée PILON
QUIVIGER | Le filet, la barque et le père... | 71 |

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

BUREAUX

8 100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9;
tél.: (514) 387-2541.

DIRECTEUR

Albert Beaudry

CONSEIL DE DIRECTION

Jean-Louis D'Aragon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

COMITÉ DE RÉDACTION

Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Julien Harvey, Denis Lalonde, Karl Lévesque, Roger Marcotte, Guy Paiement.

COLLABORATEURS:

Diane Alméras, Marcel Arteau, Nadia Azer, Renaud Bernardin, Michel M. Campbell, François Gloutnay, Yves Lever, Annine Parent Fortin, Jean Picher, Andrée Pilon Quiviger, Jacques Racine, Jean-Paul Rouleau, Carolyn Sharp.

PAGE COUVERTURE

Jean Villemare

PHOTOS

Paul Hamel

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
(514) 387-2541.

DISTRIBUTION:

Les Distributeurs
Associés du Québec
(DAQ) Ltée
3600, boul. du Tricentenaire,
Montréal H1B 5M8
(514) 645-8754

Relations est une publication du Centre Justice et Foi.

Prix de l'abonnement: 12,50 \$ par année (10 numéros). Le numéro: 1,50 \$.

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'index analytique de périodiques de langue française (PERIODIX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement
no 0143

face à l'actualité

D'UN OUTRAGE À L'AUTRE: LE TÉMOIGNAGE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Les tribunaux ontariens se sont montrés récemment d'une rigueur exceptionnelle à l'égard de femmes agressées, appelées à témoigner contre leur(s) agresseur(s). Qu'il s'agisse de l'affaire d'Ottawa où une femme victime d'agression sexuelle a refusé de témoigner contre son agresseur par peur de représailles, ou de l'affaire d'Orillia où une autre femme, battue par le père de l'enfant qu'elle portait, s'est désistée parce que son témoignage risquait de compromettre les projets de mariage avec cet homme, on peut s'interroger sur la pertinence de la peine d'emprisonnement qui suivit le refus de témoigner.

Parallèlement, au Québec, les militantes et les femmes victimes de violence dénoncent la déficience des services permettant l'accès aux tribunaux criminels dans le but de porter plainte contre un ou des agresseurs. Elles dénoncent aussi l'attitude des policiers et la nonchalance avec laquelle la justice traite leurs plaintes. En effet, y a-t-il une justification à ce que les plaintes des femmes victimes d'agressions soient traitées différemment des autres types d'agression (voies de fait entre étrangers, batailles de rue ou de taverne, etc.)? D'aucuns répondent que oui, puisque les plaintes des femmes victimes de violence ou/et d'agression sont souvent abandonnées. Mais pourquoi? Il nous apparaît nécessaire d'insister sur cet aspect de la question.

Souvent on néglige la pression sociale et familiale, sans compter la pression économique que subissent les plaignantes. Est-il si étrange qu'une femme, portant plainte pour avoir été battue, désire retirer cette plainte devant la difficulté que représente le quotidien sans conjoint, soit-il violent, sans ressources économiques, et avec tout le poids de la dénonciation de la violence familiale? D'autres seront aux prises avec le chantage économique et les complications d'un divorce, qui, selon l'agresseur, serait tellement plus simple à conclure si elle acceptait... de retirer cette plainte de voies de fait devant un tribunal criminel.

La violence au sein des ménages canadiens est maintenant dénoncée, énumérée et chiffrée. Une Canadienne sur dix est victime de violence en milieu familial, à divers degrés. Combien sont nombreuses les embûches de tout ordre pour celle qui entend dénoncer et prendre de la distance par rapport à la violence subie! On doit espérer de la part de nos tribunaux une nouvelle compréhension de la gamme de ces crimes qui constituent la violence en milieu familial. La femme qui refuse de témoigner contre son agresseur — conjoint ou connu — est-elle tout à fait dans la même situation qu'un autre témoin (dont le témoignage peut être tout aussi

important) récalcitrant à l'égard de n'importe quel autre crime? Nous disons que non.

Nous croyons que les deux récents exemples ontariens condamnant des femmes à l'emprisonnement pour outrage au tribunal du fait de leur refus de témoigner procèdent de la logique qui sous-tend la question suivante. Les femmes peuvent-elles à la fois mobiliser l'attention de l'appareil judiciaire quant aux crimes de violence dont elles sont victimes et refuser de témoigner lorsqu'enfin leurs agresseurs sont cités à procès pour ces mêmes agressions?

Les tribunaux concluent qu'il s'agit là d'une entrave à la justice. Mais existe-t-il d'autres situations qui menacent d'aussi près et de façon aussi évidente l'intégrité et la sécurité des victimes suite au redressement que constitue une sentence?

De plus, les femmes n'ont aucune confiance aux multiples ordonnances de garder la paix, sentences suspendues et libérations conditionnelles, qui sont les conséquences habituelles des procès pour voies de fait ou agression sexuelle à leur endroit. Il ne s'agit pas ici de mettre en question l'opportunité de l'emprisonne-

LIBERTÉ RELIGIEUSE ET CONFESSIONNALITÉ SCOLAIRE

Le débat sur le projet de loi 40 a fait resurgir le problème de l'école confessionnelle dans le cadre de la réforme scolaire. Comment respecter à la fois les droits des minorités et les légitimes aspirations de la majorité? Voici le biais par lequel nous aimerions reprendre un vieux débat. Ce que d'aucuns peuvent vivre comme une lutte de pouvoirs, nous aimerions en discuter en partant de ce qui légitime ces pouvoirs et leurs revendications: les intérêts des personnes, leurs "foi", croyances, idéaux, à respecter, à promouvoir, sans trahir notre identité culturelle ni non plus les principes formulés dans le décret sur "La liberté religieuse" à Vatican II.

Nous aurons quatre panélistes:

- Anita Caron, directrice du module de sciences religieuses à l'UQAM
- Greta Chambers, journaliste à "The Gazette"
- Norbert Lacoste, commissaire à la CECM
- Paul Tremblay, professeur au département de sciences religieuses à l'UQAC

QUAND? MARDI le 20 mars 1984
de 19h30 à 22h00

OÙ? À la Maison Bellarmin
25, Jarry ouest (métro Jarry)

L'ENTRÉE EST LIBRE

ment pour ces crimes mais de souligner qu'à défaut de sentences différentes, le caractère souvent "léger" de certaines sentences en matière de crimes violents en milieu familial amenuise l'exemplarité d'une condamnation et réduit d'autant la confiance des femmes dans l'appareil judiciaire. Pourtant, les récents jugements ontariens laissent à penser qu'on exige d'elles la détermination d'un "samouraï" malgré la solitude et le poids à porter du fait de leur témoignage. Que d'exigences de la part des tribunaux, quand on sait quelle violence les plaignantes ont supportée avant de dénoncer l'agresseur et quand on connaît le traitement inégal et peu concluant des plaintes acheminées.

Pourquoi vouloir que ces plaintes soient acheminées à n'importe quel prix, si elles sont inégalement traitées ou encore si l'appareil judiciaire doit faire preuve d'une

intransigeance qui ne peut que décourager d'éventuelles plaignantes? À ce jeu, ce sont toujours les mêmes qui gagnent.

Nous ne doutons pas que dans un contexte différent, les femmes seront prêtes à réinvestir leur confiance dans la dénonciation de la violence devant les tribunaux et à prendre pleinement leur responsabilité en donnant suite à leur plainte par leurs témoignages. Mais si une partie de la solution réside dans la qualité du traitement que la justice accorde à des plaintes de ce genre et dans le caractère plus convaincant des sentences, il est par ailleurs naïf de croire que s'arrêtent là les conséquences du témoignage d'une femme victime de violence.

Lucie Lamarche, avocate

DES ARMES, DES DOLLARS, DES ÉLECTIONS: LE RAPPORT KISSINGER

La publication du rapport de la commission Kissinger est venue remettre un moment l'Amérique centrale au premier plan de l'actualité. On s'en rend compte une fois de plus, cette région n'est présentée dans les médias que par le biais de l'intérêt que lui accordent les États-Unis. La règle est générale: n'est digne d'attention que ce qui est jugé tel par Washington. La Maison blanche avait conditionné l'opinion publique vis-à-vis de ce rapport. La commission Kissinger était présentée comme l'instance-miracle — avec représentation des

deux partis, républicain et démocrate — qui devait trouver la réponse à ce problème qui divisait l'"Amérique".

Or, pas besoin d'être grand clerc pour deviner que le rapport épouse pour l'essentiel les vues de la Maison blanche, tant sur la nature de la crise qui traverse l'Amérique centrale que sur la politique à suivre pour la résoudre. Ses conclusions, globalement, donnent raison à l'administration actuelle. En évitant les formulations simplistes qu'affectionne le président Reagan, en reconnaissant certaines évidences du point de vue opposé à la politique officielle du Département d'État, le rapport Kissinger servira à accroître la crédibilité de la stratégie américaine. Il servira à donner une impression de cohésion en intégrant dans une politique globale des initiatives qui paraissaient contradictoires et en les insérant dans un grand projet de promotion de la liberté et de la prospérité en Amérique centrale. "La crise de l'Amérique centrale est notre crise"... et l'"Amérique" a décidé de relever le défi.

La commission endosse la prémisse dont découle toute la politique actuelle de la Maison blanche: la crise en Amérique centrale représente une menace sérieuse à la sécurité des États-Unis. Le danger viendrait de ce que Cuba et l'Union soviétique exploitent à leur avantage une situation que tout le monde reconnaît être pleine d'injustices. Les rebelles ne dépendraient que de l'appui extérieur et ne viseraient qu'à instaurer un "régime totalitaire". Le rapport prend pour acquis ce qu'il fallait justement démontrer. Il ne définit nulle part ce qu'il entend par "sécurité", et parle toujours comme si la menace pour les États-Unis était de nature militaire. Il ne prouve pas par ailleurs l'intervention soviéto-cubaine dans le conflit: la seule évocation tient lieu de preuve... et justifie l'ampleur de la riposte américaine.

Si l'Amérique centrale est vitale pour les intérêts des États-Unis, on serait mal venu de lésiner sur les coûts. La commission apporte de l'eau au moulin de la Maison blanche en proposant un accroissement considérable de l'assistance militaire et économique. Elle met en garde contre la tentation de dissocier les deux volets de

relations

ABONNEMENT:

1 an (10 nos): 12,50\$
à l'étranger: 20,00\$

nom

adresse

code postal

Relations, c'est aussi un cadeau intelligent... en particulier pour vos amis à l'étranger qui désirent garder un oeil sur ce qui se passe au Québec!

Ci-joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de *Relations*.

8 100, Saint-Laurent Montréal
H2P 2L9 (514) 387-2541

cette aide, ou de se contenter de demi-mesures. Bref, elle invite le Congrès à donner au président les moyens de sa politique.

Le rapport donne également raison à l'administration Reagan dans son refus d'admettre un partage du pouvoir au Salvador et dans son appui aux forces anti-sandinistes. Il la conforte dans sa thèse que toute solution politique là-bas doit emprunter le tunnel électoral. Quant à la clause de la "conditionnalité" — le Salvador devant manifester que la situation des droits humains est en "processus" d'amélioration —, elle ne saurait embarrasser une administration habile à maquiller les faits lorsqu'ils sont rebelles à ses vues.

Cette convergence des conclusions du rapport Kissinger avec la vision qui prévaut à Washington ne doit pas nous étonner. La composition même de la commission laissait présager ce qui allait en sortir. Aucun de ses membres ne connaissait la région centro-américaine, que la commission a pris seulement six jours pour visiter. Son caractère "bipartisan" ne doit pas faire illusion: les courants libéraux y étaient minoritaires. Les ambiguïtés du rapport cachent des compromis boiteux, mais l'accord se réalise sur l'essentiel, attestant que démocrates comme républicains partagent sur cette question des points de vue communs, sinon le même langage.

Tout au long du 20^e siècle, les États-Unis ont invoqué l'argument de la sécurité nationale pour s'opposer par la force aux changements révolutionnaires en Amérique latine. Ils ont interprété tout défi à leur hégémonie comme étant l'oeuvre d'une puissance étrangère hostile: l'Allemagne, l'URSS, la Chine et Cuba ont tour à tour joué le rôle de vilains. Aucune révolution n'a trouvé grâce à leurs yeux, à moins de se renier (Mexique, Bolivie). Souvent, c'est leur propre hostilité qui a provoqué les ruptures qu'ils redoutaient: les révolutionnaires ont été acculés à chercher de l'aide à l'extérieur (Cuba, Nicaragua), parce que Washington appuyait les forces les plus réactionnaires, les groupes réfractaires à toute réforme. Washington se trouve ainsi pris à son propre piège, alors même qu'il entend maintenir l'Hémisphère comme sa chasse-gardée. Cette préoccupation tourne actuellement à l'obsession.

Le succès du plan Marshall avait engendré une confiance dans l'efficacité de l'aide pour restaurer une stabilité profitable aux intérêts américains dans les pays

assistés. L'aide a donc une portée stratégique. Elle doit promouvoir la croissance capitaliste et dissiper magiquement les frustrations et les mécontentements. On feint d'ignorer les inégalités que cette aide elle-même accentue. La formule démagogique des élections libres est par ailleurs le cataplasme utilisé pour guérir (ou faire taire) ceux qui critiquent ou se plaignent. Les États-Unis ont donc leur diagnostic pour l'Amérique centrale et ils s'arrogent le droit d'appliquer leurs remèdes. Cette ingérence donne bonne conscience puisqu'elle vise à assurer le bien-être là où triomphait le chaos.

Les États-Unis sont prisonniers en Amérique centrale de leur passé interventionniste et de leurs alliés indéfendables. Et leur hégémonie est de plus en plus décriée, remise en question. Ils brandissent donc la thèse d'une conspiration Moscou — La Havane — Managua, parce qu'elle est la seule qui leur permettrait d'éviter un débat délicat sur ce qu'a été, historiquement, leur rôle en Amérique centrale, ainsi que sur la véritable nature de l'enjeu actuel: la domination sans concessions sur leur arrière-cour.

Les recommandations du rapport Kissinger risquent peu de porter fruit, si tant est qu'elles puissent être adoptées par un Congrès divisé. Promouvoir des réformes et tenter simultanément de détruire la guérilla, c'est, dans le contexte centro-américain, éliminer sur le terrain la seule pression efficace capable de susciter des réformes dignes de ce nom. Loin de créer des conditions propices au changement, l'aide américaine consolide les groupes dominants et montre à tous que Washington n'a pas d'autre choix que de les appuyer à fond.

Le rapport ne servira au mieux qu'à piéger l'opposition démocrate et à liquider la question centro-américaine de la campagne électorale. Au pire, il permettra de gagner du temps jusqu'à la réélection de l'équipe Reagan, moment où l'escalade militaire pourra enfin atteindre son point ultime. Une administration démocrate, si c'était le cas, hériterait d'un lourd passif, avec le risque que tout repli soit interprété comme une défaite, avec... la nécessité de l'annuler par une victoire ailleurs.

Claude Morin
Département d'histoire
Université de Montréal

JE ME SOUVIENS

À force d'être lente et compliquée, la justice finit par n'être plus tout à fait la justice.

Au temps du prophète Élie, raconte la Bible (1 R 21), un conflit éclata entre les souverains d'Israël, le roi Achab et la reine Jézabel, et leur voisin Nabot, propriétaire d'une vigne appelée à prendre de la valeur. L'histoire n'est pas gaie: les souverains montent la population contre Nabot; on le fait massacrer pour mettre la main sur sa terre. Arrive enfin le prophète Élie qui annonce au roi que la justice de Dieu frappera... sa descendance.

Nous croyons généralement avoir fait, comme société, un progrès considérable depuis le temps d'Élie. Les

tribunaux empêchent les gros de s'approprier les biens des petits; on ne manipule plus si facilement l'opinion publique. Reste pourtant que les délais de la justice sont tels qu'on en vient à penser que, dans bien des cas, c'est la "descendance" des parties en cause à qui on finira par rendre justice.

Nous fêterons cette année deux tristes anniversaires. En 1969, le gouvernement fédéral expropriait les habitants de 97 000 acres de terre dans la région de Mirabel pour y construire un ambitieux complexe aéroportuaire. Petite erreur de calcul: on n'utilisera que 20% du territoire exproprié. Depuis quinze ans, les victimes dénoncent ce qu'elles appellent le "hold up" de Mirabel et

réclament la rétrocession des terres inutilisées: leur détermination se heurte longtemps à l'intransigeance gouvernementale.

Fin octobre 1974, en pleine campagne électorale, les pompiers de Montréal déclenchent une grève illégale de 60 heures. Dans le quartier Centre-Sud, c'est la catastrophe: 185 ménages se retrouvent sur le pavé, la plupart ne possèdent aucune assurance, le quartier étant mal coté auprès des assureurs. Le 1er février 1984, ces familles "célébraient" devant les bureaux de l'Association des pompiers de Montréal.

On croit comprendre l'attachement des cultivateurs à leur terre, et les problèmes financiers des familles frappées par le "week-end rouge". Ce qu'on oublie trop facilement, ce sont les tensions, les tracasseries, les découragements qu'il leur faut surmonter pour ne pas lâcher leur bout. Cela semble vouloir ne jamais se terminer.

Dans le cas du Centre-Sud, les procureurs des deux parties et le juge-en-chef de la Cour supérieure s'entendaient, dès 1975, pour traiter tous les dossiers dans une cause-type. Le 11 septembre 1981, l'Association des pompiers est condamnée à verser à M. Léo Parent le montant réclamé, intérêts et indemnités en plus. La cause est portée en appel mais, en 1983, la Cour suprême maintient le verdict de la Cour supérieure. Victoire pour les sinistrés? Pas encore. L'Association des pompiers tente de régler hors cour les réclamations de moins de 3000 \$. En décembre, à l'approche des Fêtes, des sinistrés se voient offrir un certain montant d'argent. De guerre lasse, plusieurs acceptent ce règlement. Mais les autres?

"Je me souviens", dit notre devise. Épisodiquement, des articles de journaux nous rappellent les sinistrés de Mirabel, du Centre-Sud ou d'ailleurs; ils nous racontent

leurs dernières péripéties judiciaires et nous font nous exclamer, au grand étonnement de ceux qui accompagnent notre tasse de café matinale: "Comment! Ce n'est pas encore fini, cette histoire-là?" Puis, l'émoi apaisé, on jette un coup d'oeil à la chronique sportive, aux informations internationales ou aux éditoriaux, où d'autres victimes, les sinistrés de l'heure, occupent toutes les colonnes. Dans trois mois, dans six mois, le temps d'un nouvel appel judiciaire, d'une autre conférence de presse, le même manège recommencera...

À l'automne 1983 débutait à Montréal le "procès du siècle", celui des "sinistrés de la MIUF". Dossier complexe où les victimes se comptent par milliers. Les observateurs estiment qu'il faudra au moins cinq longues années avant qu'un jugement final ne soit rendu. Pendant ce temps, les familles exposées à cet isolant déménageront ou feront enlever ce produit "révolutionnaire" en conservant toutes leurs factures, dans l'espoir d'être dédommagées... un jour. Quelques semaines après le début du procès, la porte-parole des victimes s'indignait de ce que les journalistes n'assistaient déjà plus aux audiences. Dans ce cas-là aussi, à intervalles plus ou moins réguliers, les journaux, la radio, la télévision nous rappelleront un autre triste anniversaire.

En bordure de l'autoroute qui mène à Mirabel, devant certaines granges, un écriteau: "Nous sommes ici pour rester"... Dans le Centre-Sud de Montréal, un vaste stationnement entouré de maisons de construction récente... Dans mon quartier, cette demeure "à vendre" qui n'est plus visitée... Des symboles. Des symptômes. Les générations futures devront bien se souvenir. Mais est-ce assez de se souvenir?

François Gloutnay

L'AVENIR DU MAGAZINE *UNIVERS*

Ceux qui vivent près des volcans savent que les paroxysmes momentanés et localisés de la terre sous leurs pieds proviennent de vastes déplacements de blocs continentaux en apparence inoffensifs. Il en est un peu ainsi dans les crises du journalisme religieux catholique: des malaises connus depuis des années, des retards perçus comme inévitables, des conflits apparemment éloignés de nous apparaissent soudain dans les médias. C'est ce qui s'est produit en décembre dernier au magazine *Univers*, qui est la revue d'information et d'animation missionnaire de l'Oeuvre de la propagation de la foi. C'est un de nos plus vénérables magazines religieux, après 59 ans d'existence, avec un fort tirage (17 000 exemplaires).

La crise a été rendue visible par la démission du directeur Jean-Denis Tremblay, p.m.é., à la suite d'une révision des directives par le nouveau directeur des Oeuvres pontificales missionnaires, le P. Cyprien Bouchard, p.b. Les péripéties concrètes de ce changement sont complexes et impliquent aussi des facteurs émotifs et des malentendus. Nous ne voulons pas y entrer ici. Ce qui apparaît clairement en arrière du conflit est la façon de concevoir une revue missionnaire à caractère

officiel, une revue patronnée par la Congrégation romaine pour l'évangélisation des peuples qui dirige l'Oeuvre de la propagation de la foi. Les directives données par l'Oeuvre à la rédaction de la revue disent qu'une revue missionnaire "n'est pas une revue de combat, ne défend pas d'idées théologiques quelles qu'elles soient, n'est pas une revue de critique ni une revue avant-gardiste". Mais on dit en même temps que la revue "traite d'évangélisation et de promotion humaine, rapporte des témoignages de missionnaires, informe sur l'activité missionnaire d'ici et d'ailleurs, renseigne sur la situation politique et religieuse des différents pays, transmet les expériences et les besoins des jeunes Églises, éveille au partage". Ceci constitue un cadre précis. Il est sans doute susceptible de divergences d'interprétations, comme ce semble bien avoir été le cas à *Univers*. Mais il reste qu'une revue missionnaire qui veut réaliser ces objectifs ne peut pas éviter de manifester un intérêt réel à l'égard des diverses formes de théologies de la libération tant en Amérique latine qu'ailleurs dans le tiers monde; elle ne peut pas éviter de s'intéresser à l'Église nationale de Chine comme elle est vécue (et non pas seulement aux réserves actuelles du Vatican à cet égard); elle ne peut pas éviter de parler

de l'expérience vécue en certains milieux du Nicaragua lors de la visite papale (et non pas seulement de la version officielle de l'événement); elle ne peut pas éviter de transmettre l'expérience africaine de néo-colonialisme religieux (et non pas seulement l'image devenue folklorique de la mission au temps des colonies).

Ce n'est pas l'affaire de *Relations* de blâmer ni d'approuver le changement de direction de *Univers*. Mais nous devons recommander, de toutes nos forces et au

nom d'une vieille expérience du journalisme chrétien catholique, que la vigueur et la franchise de *Univers* ne soient pas sacrifiées dans le changement. Il y va de l'avenir des collaborations internationales de notre Église, qu'il s'agisse de la formation du personnel ou des priorités financières. Il y va aussi de la qualité de la presse religieuse au Québec.

Julien Harvey

billet

LA FIÈVRE DE LA 6/49

6/49. Trois chiffres qui, pendant quelques semaines, ont enfiévré les samedis soirs de tout un peuple, faisant couler des litres de salive (ou de sueur!) désirante, essoufflant à l'occasion quelques ordinateurs. Une loterie comme il en naît une nouvelle tous les six mois? Mais pourquoi donc un tel engouement, tout d'un coup, poussant 90% des Québécois-Québécoises à faire la queue aux valideuses des dépanneurs? Serait-ce d'abord, comme on l'a suggéré, l'accumulation sans précédent des millions d'un gros lot qui entrera sûrement dans le Guinness, sinon dans les poches de quelque nouveau riche instantané? Ou le fait que le hasard, avec un clin d'oeil dont lui seul est capable, ait cette fois déjoué la loi des grands nombres et fait durer le suspense au delà de toute probabilité? À moins que ce soit le nom lui-même — un peu magique? — du nouveau jeu. 6/49. D'un côté, en effet, six, comme les jours de la semaine — d'ouvrage ou de chômage — monotone, de parties plates du *Canadien*, de repas à préparer, de piétinements dans la "sloche" des arrêts d'autobus. De l'autre, séparé par une mince barre que le "sort" pourrait d'un seul coup retirer, sept fois ce troublant chiffre sept par qui l'humanité, depuis la nuit des temps, a si souvent symbolisé la plénitude de la perfection, de l'abondance et du bonheur...

Pourtant — il fallait s'y attendre! — quelques fronces de sourcils sévères: tel homme d'affaires ne se gêne pas pour parler de "vol organisé". Tel politicien craint, lui, qu'on ait fait naître un nouveau Frankenstein! Tel psychologue hoche la tête, découragé: ses congénères sont décidément plus fous qu'il ne croyait... Tel banquier soupire: avec une chance sur quatorze millions de gagner le gros lot, il aurait été infiniment moins risqué de placer ses dollars dans Tricofil! Telle bonne âme se désole: ah, si tout cet argent était réparti entre ceux qui en ont vraiment besoin... Tel universitaire a un peu mal à son peuple qui, au lieu de travailler à créer des emplois, se gave ainsi d'illusions bon marché. Et jusqu'à George Orwell, cité à comparaître: n'avait-il pas prédit que les loteries, en 1984, seraient devenues le nouvel opium des prolétaires?...

À la bourse de la raison lucide et du bon sens critique — de gauche ou de droite, toutes tendances pour une fois confondues! —, les investissements dans le hasard ne cotent décidément pas très haut. Qu'il soit catholique, libéral ou socialiste, le "salut" coûte du temps, de la sueur et des larmes. En tout cas, il se mérite. Honni soit qui l'attend de six petites boules numérotées...

Hasard... Nos pères et mères des temps bibliques, bizarrement étaient tout de même un peu moins sévères à

son endroit. C'est bien par le sort, à ce qu'on sache, que Yahvé partagea la Terre promise entre les tribus d'Israël. Et c'est également "au sort" que les Onze, d'après ce que rapportent les Actes, élurent un successeur à Judas. ("Certes, c'est aussi de cette manière que Jonas — "On tira-z-à la courte paille..." — se ramassa assez fâcheusement dans une baleine... The risk of the game?). "On agite les dés dans un gobelet, commente placidement le *Livre des Proverbes*, mais, quelle que soit leur décision, elle vient du Seigneur..."

Aveugles ou ironiques, indifférentes ou providentielles, qu'elles viennent de Dieu — ou de Dieu sait quoi —, les décisions du hasard fascinent, quoi qu'en pensent les "esprits raisonnables" qui, eux — c'est bien connu! —, n'achètent pas de billets! Serait-ce donc parce que c'est le seul en qui on peut vraiment faire confiance pour mettre tout le monde sur le même pied — hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres, blancs et noirs, ignorants et instruits? Bien sûr, dans l'attente fébrile de ses verdicts, chacun garde son quant-à-soi "intéressé", en fredonnant le "Ah, si j'étais riche!" du brave héros d'*Un violon sur le toit*. Mais les millions de la cagnote sont-ils bien, en fin de compte, ce qui compte le plus? Plusieurs ont la franchise — ou la prudence! — de l'admettre: ils en seraient plus embarrassés qu'autre chose... Pour l'immense majorité de ceux et celles qui ont misé sur la 6/49, par contre, le délicieux frisson de l'attente et du rêve est peut-être bien, déjà, un jeu qui se suffit à lui-même, — et qui vaut bien le "vieux cinq" dépensé. "Compétition", où chacun joue certes pour lui-même. Mais "compétition" sans adversaires, où tous, en un sens, deviennent partenaires d'un même risque, complices d'une même émotion. Chacun pour soi? Est-ce si sûr? À part les tremblements de terre, quand voit-on autant de parfaits inconnus prendre le risque de se parler en souriant?

Jeu, donc. (Les intellectuels "sérieux" ont tant de mal à comprendre...). Mais plus encore. Plaisir de l'inattendu qui bouleverse. Vertigineuse séduction de l'événement irrationnel et improbable mais qui, pourtant, par sa possibilité même — si infime soit-elle —, fait déjà irruption dans la grisaille monotone — et confortable! — du quotidien. Dans une société aussi ennuyeusement prévue et programmée que la nôtre, seuls les jeux — ou les dieux? — capables de communiquer la grâce d'un tel vertige auraient-ils donc encore une chance?

Guy Ménard

Département de sciences religieuses à l'UQAM

"GAGNER LA PAIX"

"Gagner la paix", c'est le titre d'un message sur le désarmement et la dissuasion nucléaire publié par la Conférence épiscopale française, le 8 novembre dernier, lors de son assemblée annuelle tenue à Lourdes.

Quelques mois après "The Challenge of Peace", la lettre pastorale des évêques catholiques des États-Unis (voir *Relations*, déc. 1982 et juil.-août 1983), le message des évêques français met plutôt l'accent sur le droit légitime des États à se défendre et "à décourager, autant que possible, un agresseur éventuel"; tout en rappelant que "les États marxistes-léninistes n'ont pas le monopole de l'impérialisme", on souligne "le caractère dominateur et agressif de l'idéologie marxiste-léniniste". Bref, alors que le évêques américains semblent contester la politique de défense de l'administration Reagan, l'épiscopat français paraît appuyer le principe de la stratégie nucléaire du gouvernement Mitterrand. On s'étonnera de ces divergences, surtout si on néglige de replacer les deux déclarations dans le contexte de nations et de sociétés différentes. Mais on se réjouira que des pasteurs osent intervenir sur une question où l'humanité joue sa survie et qui ne concerne tout de même pas que les gouvernements.

Pour éclairer le contexte et le texte de "Gagner la paix", *Relations* a interviewé un jésuite français, Christian Mellon, spécialiste des questions de défense et de désarmement, du Centre de recherche et d'action sociales (CERAS) de Paris.

Relations — Christian Mellon, les évêques français viennent de publier une "bombe", une lettre sur l'armement nucléaire intitulée "Gagner la paix". De l'autre côté de l'Atlantique, le ton et même certaines positions de fond de cette lettre nous ont paru en contraste avec le document qu'ont produit les évêques des États-Unis sur la même question. Cette impression est-elle fondée?

Christian Mellon — Oui, elle l'est. Mais il est important de bien situer ce qui distingue l'intervention des évêques français de celle de leurs collègues américains. Cette différence ne tient pas tant à la position de principe, puisque d'une part l'interdiction absolue d'employer des armes nucléaires contre les villes et d'autre part la tolérance vis-à-vis de la dissuasion nucléaire se retrouvent dans les deux lettres. Telle est d'ailleurs, depuis le Concile, la position des Églises catholiques de tous les pays: sur ces points fondamentaux, le pape et les différents épiscopats disent tous la même chose.

Pourtant, vous avez raison, il y a une différence, qui tient à la façon d'argumenter et aussi au mode de préparation du document. Les évêques américains avaient mis en place un processus de consultation et de recherche qui a duré deux ans, et les deux derniers projets ont circulé dans le grand public au cours de la dernière année. C'était là une démarche tout à fait nouvelle dans l'Église, il faut bien le dire, mais elle paraissait tellement efficace et intéressante que beaucoup espéraient que les évêques français allaient faire la même chose. En tout cas, il y avait de fortes pressions en ce sens de la part de certains groupes chrétiens.

Rel. — Or, en pratique, la commission "Justice et Paix" elle-même n'a pas été consultée?

C.M. — En effet. Beaucoup de gens avaient entendu parler d'un texte en préparation, mais on ne prévoyait pas qu'il serait publié si tôt. En ce sens, la "bombe" de Lourdes porte bien son nom: la déclaration a surpris tout le monde, à commencer par plusieurs évêques qui n'avaient pris connaissance du texte que quelques jours auparavant. En mai dernier, la commission "Justice et Paix" avait publié des "Éléments de réflexion sur la dissuasion nucléaire", qui se développent tout à fait en sens inverse de la démarche suivie par les rédacteurs du document des évêques. Il y eut bien quelques contacts rapides et informels avec l'un ou l'autre membre de la commission, mais on ne peut pas dire que les évêques aient tenu compte de ce qu'elle avait produit.

La dissuasion

Rel. — Arrêtons-nous à la question de la "dissuasion". Cette stratégie est acceptée, ou du moins tolérée, dans les textes officiels de l'Église. Mais le message des évêques américains nous fait sentir qu'ils n'acceptent la chose qu'à contrecœur et avec énormément de réserves: ce ton correspond à une attitude assez critique face aux politiques du gouvernement des États-Unis. Par contre, on a l'impression que le message des évêques fran-

çais appuie la position des gouvernements européens...

C.M. — Sans doute, mais je serais quand même un peu plus nuancé: on ne trouve pas d'enthousiasme pour la dissuasion chez les évêques français. C'est le moindre mal, la "logique de détresse". Leur texte n'est pas "militariste"; il constate seulement qu'étant donné les circonstances qui pèsent sur l'Europe, on ne voit pas d'autres solutions. Ce qui distingue le point de vue des évêques français de celui de leurs collègues américains, c'est la façon d'apprécier les menaces: les tensions Est-Ouest prennent un caractère plus dramatique et plus urgent dans le texte français, l'escalade nucléaire est davantage mise en relief dans l'autre.

Rel. — Pourtant la question des nouveaux missiles concerne l'Europe: à preuve, le mouvement de contestation qu'a provoqué l'installation des "Pershing"...

C.M. — Alors ça, c'est un tout autre problème: celui des euromissiles. Le texte des évêques français n'en traite pas. Il y fait une allusion dans l'introduction. Mais dans le corps du texte, il n'est question que de la dissuasion française, c'est-à-dire de la bonne vieille doctrine gaullienne de "notre force de dissuasion". En ce sens, le texte me paraît quelque peu dépassé.

Ce qui nous arrive présentement, c'est que les systèmes du type SS-20, et surtout les "Pershing" et les "Cruise", par leur précision, leur maniabilité, leur opérationnalité rendent à nouveau "pensable" une guerre nucléaire "limitée" en Europe. L'Europe pourrait servir de champ de bataille nucléaire aux deux Grands. En fait, c'est bien l'installation des euromissiles qui est au cœur de la controverse actuelle, beaucoup plus que "l'équilibre de la terreur" auquel on a fini par s'habituer depuis les années 60.

Le document français semble justifier son silence sur cet aspect de la question en disant vouloir éviter les débats trop techniques. C'est une position difficile. Car ou bien on n'entre pas dans des débats techniques, et alors on ne peut guère que rappeler les grands principes: le droit à la légitime défense pour les États et ses limites, c'est-à-dire l'interdiction de frapper les populations civiles, la proportion nécessaire entre les enjeux et les dégâts, bref l'enseignement classique de l'Église sur la "guerre juste". Ou bien, on veut discuter de la dissuasion nucléaire proprement dite, et il faut forcément rentrer dans le vif du sujet. Or dans le texte français, d'une part on justifie la dissuasion nucléaire et d'autre part on dit ne pas vouloir entrer dans les débats techniques. Je pense que les Américains se sont montrés plus cohérents à cet égard, qu'on soit ou non d'accord avec leur analyse et leurs conclusions.

Réalisme ou prophétisme

Rel. — Certains catholiques ont reproché aux évêques d'opter pour une morale de responsabilité foncièrement "réaliste" plutôt que pour le "prophétisme".

POUR ALLER PLUS LOIN

Le CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe) loge au 23, rue Notre-Dame de Lorette, 75009, Paris; tél. 281 48 92.

Le MAN (Mouvement pour une alternative non violente) est sis à Craitilleux, 42210, Montrond, France; le mouvement publie une revue, *Alternatives non violentes*.

Le texte de la déclaration des évêques français a été publié, accompagné de "notes pour une lecture attentive", par les Cahiers de l'actualité religieuse et sociale, no 278 (15 déc. 1983). En commentaire, on pourra trouver un dossier dans *L'actualité religieuse dans le monde* (15 déc. 1983), deux réactions parallèles dans *Projet*, janv. 1984 et un article de Gérard Defois, "Armements modernes et responsabilités éthiques", dans *Études*, déc. 1983. Voir aussi le dossier "Raisons et déraison du pacifisme", dans *Esprit*, juillet 1983.

Sur le message des évêques américains, signalons F.X. Winters, "Did the Bishops Bann the Bomb? Yes and No" *America*, 10 sept. 1983, un dossier dans *New Catholic World*, nov.-déc. 1983, et les reportages du *National Catholic Reporter* du 13 mai 1983.

C.M. — Sur ce point là, je serais plutôt d'accord avec les évêques. Je pense que le problème réalisme/prophétisme est souvent mal posé aussi bien par les partisans du texte que par ses opposants. L'utilisation de la catégorie du prophétisme dans la réflexion des chrétiens d'aujourd'hui sur les problèmes politiques et internationaux est très insatisfaisante. Si le "prophétisme" consiste à formuler des propositions utopiques ou valables pour un lointain futur, et qu'on laisse au soi-disant "réalisme" le soin de s'occuper du court terme, ce n'est pas sérieux. Le prophétisme biblique, c'est une parole exigeante pour aujourd'hui. Dans la pensée de certains critiques du texte, les évêques devraient nous parler de grands principes ou de grandes orientations chrétiennes sans tenir compte de l'aujourd'hui de notre situation. Je crois au contraire qu'il faut se placer dans une "éthique de responsabilité". Et elle passe nécessairement par une analyse de la situation dans laquelle nous sommes, par une évaluation des menaces qui pèsent sur notre pays, sur notre planète. Pour moi, l'urgence de changer de politique ne s'impose pas seulement au nom de grands principes éthiques mais au nom d'une analyse lucide de la situation dans laquelle nous sommes. Je ne reproche donc pas aux évêques de manquer de prophétisme, mais de n'être pas assez réalistes, en sous-estimant le danger de la course aux armements.

Par ailleurs, on peut discuter leur évaluation de ce qu'est pour nous la menace. On ne trouve pas dans leur discours toutes les nuances nécessaires. Ils n'ont pas considéré toutes les menaces, mais ils ont eu tendance à souligner la menace de l'Est et à ne pas assez prendre en compte la menace que constitue la course aux armements elle-même. Les évêques allemands, eux, ont bien équilibré les deux menaces, le problème étant d'arriver à résoudre les deux en même temps. Dans "Gagner la paix", la course aux armements est mentionnée rapidement, mais au cours de l'argumentation, la menace principale est celle de l'impérialisme soviétique, du totalitarisme.

Rel. — Pourtant, les Allemands sont plus près du mur de Berlin, ce qui aurait pu les amener à craindre surtout le danger communiste?

C.M. — Justement non. La proximité géographique joue dans les deux sens: leurs rapports avec l'Allemagne de l'Est leur donnent un plus grand sens de la nécessité du dialogue.

Le poids du conflit idéologique

Rel. — Vous avez mentionné une sorte de partialité dans l'analyse de "Gagner la paix". N'y a-t-il pas un autre danger dans cette analyse, celui de substituer l'antagonisme idéologique à l'affrontement militaire qui sous-tend la course aux armements?

C.M. — Dans l'opinion française, il y a toute la vague soulevée actuellement par ce qu'on a appelé la nouvelle droite (dont beaucoup d'éléments sont d'anciens membres de la gauche), qui réintroduit une analyse très idéologique des rapports Est-Ouest. Cette approche est dangereuse en politique internationale: elle rejette la lucidité de la *Realpolitik*, elle démontre l'adversaire. Qu'on écoute les discours de Reagan: c'est la lutte à mort de l'empire du bien contre l'empire du mal. Cela me paraît dommage que les évêques soient tombés dans ce panneau-là.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes idéologiques, bien entendu. Mais il est possible d'analyser le conflit Est-Ouest d'une manière plus objective, en termes d'intérêts économiques, de sphère d'influence des grandes puissances, de logique expansionniste, sans faire porter le chapeau seulement à l'idéologie marxiste-léniniste. Est-il juste, d'ailleurs, de se contenter de dénoncer l'idéologie marxiste-léniniste, par nature expansionniste et dangereuse, alors qu'aujourd'hui, et c'est l'avis d'un certain nombre d'experts de l'Union soviétique, l'idéologie, là-bas, est devenue la langue de bois qui permet de légitimer le pouvoir et de se reconnaître; elle n'est plus du tout une force d'expansion. S'il y avait prochainement une aventure de l'Est contre l'Ouest, ce ne serait pas au nom de l'idéologie.

Rel. — En songeant aux "nouveaux philosophes" et à la nouvelle droite, on a l'impression que l'idéologie est devenue beaucoup plus le fort de la droite que celui de la gauche?

C.M. — Peut-être. Le problème, c'est que dans le débat sur le nucléaire, les catégories droite-gauche sont en France complètement bouleversées. Elles restent pertinentes pour des questions précises au niveau de la politique intérieure française. Mais en politique internationale, dans la pratique, les gens qu'on croit à droite sont parfois à gauche, et inversement. Bref, c'est un schéma explicatif qui ne vaut plus beaucoup depuis que la gauche s'est ralliée aux armes nucléaires dans les années 76-77 — aussi bien les communistes que les socia-

listes —, et davantage encore depuis 81, puisque la gauche au pouvoir avec Mitterrand a pris des positions qui sont sur certains points beaucoup plus atlantistes que celles du gouvernement Giscard.

Rel. — De loin, on ne comprend pas pourquoi?

C.M. — Ce n'est pas facile à expliquer. On peut voir les raisons pour lesquelles la gauche s'est ralliée, en 77, à l'arme nucléaire. Les raisons des communistes restent mystérieuses. Quant au Parti socialiste, son évolution traduit probablement une sorte de pragmatisme, une conversion idéologique à retardement au projet d'indépendance nationale. Ajoutez le constat de carence d'une alternative venant des mouvements antinucléaires. Quant aux raisons pour lesquelles la gauche depuis 81 prend parfois des positions plus atlantistes que celles des gouvernements antérieurs, c'est encore plus mystérieux, surtout avec la présence de ministres communistes au gouvernement. Mais il semble bien que l'objectif principal du PCF, à ce moment-ci, soit de rester à tout prix au gouvernement: alors les communistes se taisent. Les conséquences, au niveau de la politique de défense d'un cabinet formé de socialistes et de communistes, sont pour le moins paradoxales.

Rel. — S'agit-il bien d'atlantisme ou d'une conception de la défense nationale qui permettrait au gouvernement français de tenir une politique relativement indépendante des décisions du Pentagone?

C.M. — Les deux. C'est vrai que le gouvernement français a des positions indépendantes des États-Unis sur l'Amérique centrale ou d'autres régions du monde. Mais en ce qui concerne l'antagonisme Est-Ouest, il y a au contraire une "dénationalisation" de la politique de la France, par rapport à l'époque précédente. On conçoit de plus en plus la défense de la France comme intégrée à la défense de l'Europe; d'où les nouvelles perspectives visant à créer un deuxième pivot de l'alliance atlantique, le pilier européen. On envisage donc actuellement un renforcement de la défense européenne articulé sur les armes nucléaires françaises (voire britanniques). En pratique on laisse peu à peu tomber la vieille doctrine gaulienne de l'indépendance nationale totale — à laquelle fait encore référence le texte épiscopal. Pourquoi cette évolution? Sans doute les responsables français commencent-ils à admettre, sans l'avouer pleinement, que l'ancienne politique n'était pas très crédible! On n'est plus convaincu que la France, grâce à "ses" mégatonnes, pourrait se défendre toute seule. En somme, c'est pour des raisons politiques et technologiques qu'on se raccroche à des hypothèses de défense européenne.

Le mouvement pour la paix

Rel. — Le mouvement pour la paix semble extraordinairement fort en Allemagne, alors qu'en France, il semble rallier moins d'adhérents.

LA DISSUASION

selon la déclaration des évêques français

"Cette logique est, bien sûr, une logique de détresse; elle ne peut cacher sa faiblesse congénitale. Certes, c'est pour n'avoir pas à faire la guerre qu'on veut se montrer capable de la faire. C'est encore servir la paix que de décourager l'agresseur en le contraignant à un commencement de sagesse par une crainte appropriée. **La menace n'est pas l'emploi.** C'est la base de la dissuasion et on l'oublie souvent en attribuant à la menace la même qualification morale qu'à l'emploi.

Toutefois, l'on voit tout de suite le danger de la logique de la dissuasion. Pour ne pas laisser à l'agresseur éventuel des illusions sur la crédibilité de notre défense, il faut qu'on se montre résolu à passer à l'action si la dissuasion échoue. Or la légitimité morale de ce passage à l'acte est plus que problématique. (...) Mais la menace n'est pas l'emploi. L'immoralité de l'usage rend-elle immorale la menace? Ce n'est pas évident. Car nous ne pouvons pas faire abstraction de la complexité des choses telles qu'elles sont, disait le concile. Dans la situation de violence et de péché qui est celle du monde, les politiciens et les militaires ont un devoir de justice de désamorcer les chantages auxquels la nation pourrait être soumise."

Gagner la paix, déclaration des évêques français sur la dissuasion nucléaire. (Dans Cahiers de l'actualité religieuse et sociale, no 278, 15 déc. 1983, p. 676-677.).

LA DISSUASION

selon la commission "Justice et Paix"

"Pour un chrétien français qui désire être fidèle à l'enseignement des Églises, la question qui se pose n'est pas de savoir s'il lui est permis de mettre en oeuvre une frappe anti-cités: cela lui est interdit sans aucune ambiguïté. Elle est de savoir s'il est légitime, pour une fin bonne (la défense, le maintien de la paix), de menacer de mettre oeuvre quelque chose qu'il sait n'avoir jamais le droit d'exécuter. Tout le problème moral de la dissuasion est là: "Une nation a-t-elle le droit de menacer de faire quelque chose qu'elle n'a jamais le droit de faire? A-t-elle le droit de posséder des armes qu'elle n'a jamais le droit d'utiliser?"

La dissuasion est pleine de ces paradoxes logiques, stratégiques, éthiques. Il vaut mieux les reconnaître et les traiter ouvertement que de continuer à faire comme s'ils n'existaient pas.

(...) Dès lors, chrétiens français, nous sommes affrontés à une contradiction réelle et redoutable. Nul ne peut mettre en doute l'existence de menaces militaires, difficiles à évaluer, mais non négligeables. Nul ne peut mettre en doute la nécessité de défendre, fût-ce par les armes, la capacité de notre pays à créer sa propre histoire, sa liberté en somme. Mais, en même temps, **nous ne pouvons approuver la dissuasion anti-cités**, même si certains affirment qu'il s'agit là d'une doctrine de non-guerre. Cette contradiction ne saurait être résolue dans l'immédiat, faute, semble-t-il, de solutions de rechange directement utilisables."

Éléments de réflexion sur la dissuasion nucléaire française. Texte publié le 28 avril 1983, par la commission française "Justice et Paix", p. XIV, XV et XVI.

C.M. — C'est tout à fait évident. En France, c'est moins fort. Il faut dire qu'en Allemagne, en Hollande et en Grande-Bretagne, le mouvement de masse a été largement suscité par l'affaire des Pershing et des Cruise. Ces grandes manifestations ne sont pas nécessairement le fait d'un mouvement idéologique qui, tout d'un coup, traduirait la conversion de millions de citoyens à une idéologie pacifiste ou neutraliste. Les sondages sont éclairants là-dessus. Ils indiquent un mouvement ponctuel, créé par un problème concret: l'implantation en divers pays de *nouvelles* armes nucléaires dont les caractéristiques manifestent qu'elles sont destinées à la guerre et non pas seulement à la dissuasion. L'enjeu était donc d'empêcher que ces armes soient implantées chez soi. Qu'est-ce qui va se passer maintenant qu'elles le sont bel et bien, c'est une autre question.

En France, il n'y avait pas d'enjeux de cette sorte, parce qu'il n'y a pas ici de Pershing ou de Cruise. Le gouvernement français n'a même pas pris part à la décision de l'OTAN. Il a cependant participé au débat qui a suivi, et il a même fait clairement savoir qu'il était favorable à l'ins-

tallation des missiles. Mais, de façon générale, les citoyens français ne se sont pas sentis concernés. Quant aux armes nucléaires françaises, on peut bien être contre, mais c'est beaucoup plus difficile de mobiliser l'opinion publique contre des armes que nous avons payées avec nos propres impôts et dont on nous dit qu'elles ont pour but de nous défendre contre des armes étrangères.

Rel. — Par ailleurs, malgré la très grande précision de tir des Pershing tout autant que des SS-20, un conflit qui éclaterait en Europe laisserait difficilement la France intacte. Le danger est continental.

C.M. — Tout à fait. J'essaie d'expliquer pourquoi l'opinion française n'a pas réagi aussi fortement qu'en Allemagne, en Hollande, en Italie ou en Angleterre, mais mon opinion, c'est que nous aurions dû réagir. C'est pour cela que je suis actif moi-même dans un mouvement de paix en France. Car, effectivement, s'il y avait une guerre

nucléaire en Europe, la France serait dedans jusqu'au cou. Et ce problème ne concerne pas que les chefs de gouvernement. Voilà pourquoi nous avons mis sur pied la branche française de ce grand mouvement européen qu'est le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE). C'est difficile parce que nous avons contre nous toutes les forces politiques (à part les petites formations comme le PSU), toutes les forces sociales et intellectuelles, puisqu'une partie de la gauche s'est ralliée à l'anti-soviétisme reaganien. Le mouvement de paix n'a pas chez nous, comme dans d'autres pays, le soutien des Églises ou de blocs importants de l'appareil politique, soit un parti ou l'aile d'un parti (comme le Parti travailliste en Angleterre, une proportion significative du Parti social-démocrate en Allemagne, le Parti communiste en Italie, etc.), soit une partie de l'intelligentsia, des gens des médias, des universités... Il n'y a rien de tout cela en France. Il est donc très difficile de sortir le mouvement de sa marginalité.

Rel. — La lettre des évêques risque-t-elle d'affaiblir les efforts du mouvement de paix?

C.M. — C'est possible. La vérité oblige à dire cependant qu'il n'y a pas de polémique dans cette lettre contre les mouvements de paix. Il y a même des passages très positifs à l'égard des mouvements non violents, ce qui est encore rare dans l'Église, et dans un texte épiscopal français tout à fait nouveau.

Rel. — Isolés face à l'opinion publique française, sur quelle force comptez-vous pour élargir et diffuser le CODENE?

C.M. — Le CODENE a été créé il y a à peine deux ans. Refusant la tutelle du "Mouvement de la paix", d'obédience soviétique, nous avons voulu créer quelque chose qui soit le petit frère des mouvements allemand, hollandais, anglais, italien. Le CODENE se recrute principalement du côté des écologistes, des mouvements de paix traditionnels plus ou moins chrétiens, comme le Mouvement pour une alternative non violente, le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (qui est la seule organisation explicitement chrétienne dans ce regroupement), chez quelques groupes d'extrême-gauche (mais pas d'extrême-gauche dogmatique), ainsi que parmi des groupes de solidarité anti-impérialistes. Notre volonté est de poser le problème de la paix dans ses dimensions Est-Ouest et Nord-Sud. Nous avons des contacts avec les dissidents de l'Est, des Hongrois, des Tchèques, des Russes du mouvement indépendant qui essaie de naître à Moscou et dont quelques-uns sont en prison, et parfois avec des mouvements du tiers monde.

Pacifisme ou non-violence ?

Rel. — Vous refusez d'être appelés "pacifistes"?

C.M. — En général, il y a très peu de gens en France qui se disent pacifistes. C'est un problème de vocabulaire; tout dépend de ce qu'on appelle le pacifisme. Si on entend par là une position idéologique qui condamne par principe et a priori tout usage des armes, ce n'est pas très répandu en France. Même le MAN (Mouvement pour une alternative non violente), le courant dans lequel je m'inscris, ne part pas d'une position pacifiste mais propose plutôt des alternatives de moyens de défense sans armes, parce qu'il nous semble que dans l'avenir c'est de ce côté-là qu'il y a les plus grandes chances d'espoir; mais nous ne partons pas d'une sorte de raisonnement abstrait qui partirait de principes "pacifistes".

Rel. — Pacifistes ou non, est-ce que vous êtes amenés parfois à poser des actes de désobéissance civile?

C.M. — Oui. Mais la désobéissance civile n'est pas le pacifisme, c'est la non-violence. Chez nous, le mot pacifisme évoque une idéologie des années 20 ou 30, qui a survécu dans une petite organisation ultra-minoritaire. Cela fait un peu vieillot. Le fait même qu'on utilise tant le mot pacifisme à notre endroit traduit une volonté de dénigrement et nous essayons de réagir. La situation et le vocabulaire sont sans doute un peu différents dans d'autres pays.

Rel. — Venons-en au mouvement non violent. Est-il surtout concentré sur Paris ou assez bien diffusé au niveau des régions de la France?

C.M. — Très peu sur Paris en fait. Les gens qui agissent sont en province. Le mouvement non violent français ne s'occupe pas que des problèmes militaires mais aussi des problèmes sociaux, de la question des immigrés, etc. La grande "marche pour l'égalité et contre le racisme" qui vient d'avoir lieu — ils sont partis 30 de Marseille et ils sont arrivés 100 000 à Paris — était animée par Christian Delorme qui est un des fondateurs du MAN. Le mouvement non violent se veut beaucoup plus large; mais en ce qui concerne son action contre les armes nucléaires, il la mène au sein du CODENE, avec d'autres groupes qui ne partagent pas la perspective non violente.

Rel. — C'est très sain, ce lien, cette articulation entre les mouvements contre la guerre nucléaire et les problèmes sociaux. Parce que certains craignent, dans un contexte de dépolitisation et de crise politique comme c'est le cas au Québec, que l'engouement contre la course aux armements ne soit une issue, un exutoire pour trop de militants qui ne croient plus à l'action politique.

C.M. — Ce n'est pas le cas en France, certainement. Au contraire, ceux et celles qui s'engagent dans le mouvement non violent sont des gens qui croient toujours à l'action politique mais qui ont pris ce terrain-là parce qu'il leur paraît urgent et que personne d'autre ne s'en occupe. Notre combat contre la "mentalité nucléaire" n'est pas décollé d'un souci d'intervention sur les problèmes politiques et sociaux français. Notre seule marginalité reste celle du nombre.



UNE PRATIQUE NOUVELLE

par Karl Lévêque

Le titre est impressionnant, un peu solennel. Dans un pays où les textes officiels (Code du travail, Constitution, etc.) mettent souvent sur papier de très beaux principes, inoffensifs à force d'être abstraits, on pourrait craindre qu'il ne s'agisse là que d'énoncés théoriques sur la dignité humaine, le sens de la famille, le rôle de l'État, les droits du citoyen au travail, à l'éducation, à la santé, tels qu'on aurait pu les rédiger depuis Paris, Oslo, Berkeley, Heidelberg ou Rome.

Il n'en est rien. Certes, la structure solide, la présentation rigoureuse de ce document vont imposer le respect à tous, et à toutes les parties. Cette approche et ce niveau de langage empêcheront même probablement une contestation ouverte et une répression de la part du gouvernement. Par ailleurs, les exigences requises pour "la promotion du paysan", les allusions concrètes aux conséquences sociales des barrages hydro-électriques, les suggestions claires en faveur d'un contrôle de l'industrie, de ses profits, de ses exportations, pour éviter "toute domination du capital étranger", le rappel ferme des droits du travailleur, tout cela donne à ce texte des évêques haïtiens une audace prophétique.

La Charte proprement dite est curieusement suivie, en annexe, de "notes" qui ressemblent à un projet parallèle ou antérieur, dont le ton et les harmoniques éveilleront certainement plus de connivences et de complicités avec le public haïtien que le document principal. Quelles que soient les raisons pour lesquelles ces "notes" n'ont pas été intégrées à la Charte, il est heureux qu'on les ait aussi publiées. Elles aident à faire le lien entre les principes de la Déclaration universelle

des droits de l'homme et une histoire tragique, difficile, qui est celle du peuple haïtien. Les deux textes au fond se complètent. Le premier, statique, formule des énoncés de droit qui constituent, comme en creux, un implacable réquisitoire contre le régime actuel. Le deuxième, dynamique, évoque cette "lutte historique faite (...) de solidarité, de courage et de sacrifices (...) qui a fait surgir dans et par la liberté la nation haïtienne, l'État haïtien". Son référent n'est pas la Déclaration universelle des droits de l'homme... mais le "projet de société du peuple" tel qu'inscrit dans son refus de l'esclavage et de l'exploitation.

Ce qui finalement donne à la Charte sa vraie signification, sa portée explosive, c'est la trame historique des relations entre l'Église et l'État depuis deux ou trois ans. Avec une naïveté enthousiaste, les chrétiens, là-bas, nomment une date qui est plus qu'un tournant mais la "véritable Pentecôte" de l'Église haïtienne: le Symposium de décembre 1982, où laïcs, religieux, prêtres et évêques rédigent un document, *L'Église, c'est nous*, où l'interpellation des pauvres est manifeste. Ce texte, ce congrès, on peut le deviner, ne font que cristalliser, résumer, une prise de conscience étalée au moins sur les deux années qui avaient précédé. Bien avant le Symposium déjà, la tension était forte entre le ministère des Cultes et le clergé: sermons "subversifs", convocations au Palais national, Bilan du 28 novembre¹ publié par la Conférence haïtienne des religieux (CHR), etc. Mais c'est l'arrestation, fin décembre 1982, d'un animateur chrétien, Gérard Duclervil, qui va déclencher une réaction populaire inédite. L'Église du Symposium est prise à son propre mot... et elle se compromet. Les pétitions s'accumulent. Les évêques se mouillent. La contestation se fait oecuménique. Une journée nationale de prière est décrétée. Duclervil, un tympan crevé, les fesses en lambeaux, sera relâché. Le régime, pour la première fois, a dû céder devant la montée populaire. Il n'en est que plus décidé à mettre l'Église au pas: on prévoit 18 expulsions... Le gouvernement attend, pour frapper, le passage de Jean-Paul II, qui croit-il, va rappeler aux prêtres et aux religieux l'interdiction de faire de la politique. Le pape, retrouvant sans doute en Haïti un parallèle à la situation polonaise — l'Église *seul* défenseur et porte-voix du peuple face à un régime omnipotent —, appuie la prise de parole de l'Église et confirme le ton prophétique d'un Mgr Romélus.²

Le gouvernement, désorienté, décide de changer de stratégie et cherche la conciliation. Il propose à l'épis-

1. Le 28 novembre est un triste anniversaire: trois années de suite, durant la dernière semaine de novembre, le régime a frappé: en 1979, ce fut le vendredi noir, chez les Pères Salésiens; en 1980, la cinquantaine d'arrestations pour stopper ce qu'on a appelé le "mouvement démocratique" en Haïti; et en 1981, l'arrestation de Rock Charles Dérose et de plusieurs autres militants.

2. Le fameux discours du pape, le 8 mars 1983, avait été précédé la veille d'un vibrant sermon de Mgr Romélus, prononcé devant cent mille personnes devant le Palais national, à la cérémonie de clôture de l'année mariale et eucharistique. Sa critique virulente du régime fait songer aux homélies de Mgr Romero. N'était-ce l'intervention du pape le lendemain, qui allait dans le même sens, le gouvernement le lui aurait déjà fait payer.

UNE STRUCTURE VICIÉE

Les esclaves d'aujourd'hui, ce sont les paysans sans terre, abandonnés, isolés, sans instruction, sans eau, sans soin de santé: les hommes sans travail et sans considération; les femmes exploitées et humiliées; les familles victimes du chantage; les jeunes sans avenir, initiés à la trahison et à la dénonciation; les prolétaires de nos villes: ouvriers, petits artisans, petits commerçants, professeurs et petits employés de nos villes et de nos campagnes; les habitants de nos bidonvilles; ceux qui ont été obligés d'émigrer ou de s'exiler et qui sont poursuivis continuellement par les services d'immigration ou qui font l'objet du mépris et de la haine dans la plupart des pays étrangers. Ils espèrent trouver ailleurs ce qu'ils devraient normalement trouver chez eux.

Au plan culturel, social, économique et politique, nous aboutissons, comme au temps de la colonisation, à deux sociétés dont l'une minoritaire exerce tous les droits aux dépens de l'autre majoritaire, réduite au silence, dominée, exploitée, ne vivant que pour créer et perpétuer le bien-être et le confort de la première: "Bourik travay pou chwal garyonnen".

Charte de l'Église d'Haïti pour la promotion humaine (notes), p. 33.

copat une table de concertation pour trouver un moyen d'appliquer l'"avis" pontifical: il faut que les choses changent. Et pour la première fois, il est question d'une charte des droits humains qui serait rédigée conjointement par l'Église et l'État. Après une légère hésitation, l'épiscopat se ravise: cette charte, l'Église la rédigera toute seule. Le 11 avril 1983, les évêques publient une importante lettre pour justifier cette position, c'est-à-dire le droit pour l'Église d'intervenir de son propre chef dans le domaine social et politique. La CHR, de son côté, a rédigé deux textes remarquables durant l'année, l'un au printemps — le fameux "Plan global" — et l'autre à l'automne.

C'est donc dans ce contexte, trop brièvement rappelé ici, que la Charte du 8 décembre 1983 prend tout son relief. Elle est portée par une pratique. Elle est signée par six évêques (tout l'épiscopat) qui parlent au nom d'un peuple dont on a baillonné ou expulsé tous les porte-parole. Elle est la voix grave, lourde, — pour le régime, il faut dire menaçante — d'une Église qui a pris conscience, dans une large proportion, qu'elle ne peut plus cautionner le gouvernement en place, parce que ses solidarités sont avec les pauvres, avec un peuple opprimé et dans la misère.



MONTRÉAL RACISTE, EST-CE POSSIBLE?

par Julien Harvey

Depuis de nombreuses années, les spécialistes du préjugé raciste ont établi une liste des conditions qui favorisent la manifestation, souvent violente, d'un préjugé qui existe en pratique au fond du cœur de tous les humains. Cette liste comprend en général dix facteurs¹.

1. Un milieu dont la population est hétérogène.
2. Une possibilité de promotion sociale et économique réelle.
3. Des changements sociaux rapides et récents.

4. De l'ignorance et des barrières entre les groupes.
5. Une proportion assez considérable de minorités.
6. Des points de rivalité et de conflit réels.
7. Des mécanismes d'exploitation de certains groupes.
8. Des boucs émissaires harcelés impunément.
9. Des légendes et traditions appuyant le préjugé.
10. Un refus à la fois de l'assimilation et du pluralisme culturel.

Si nous voulons évaluer sérieusement des manifestations récentes de malaise social à Montréal, discrimi-

1. Le meilleur ouvrage sur l'ensemble de la question est encore; Gordon W. Allport, *The Nature of Prejudice*, Cambridge, 1954. Voir également: Pierre Birnbaum, Ed., *Le racisme, mythes et science*, Bruxelles, 1981; George L. Mosse, *Toward the Final Solution: A History of European Racism*, New York, 1978; Daniel G. Hill, *Les droits de la personne au Canada: regards sur le racisme*, Congrès du Travail du Canada, 1977.

nation contre les chauffeurs noirs (*Relations*, mars et juillet 1983), incidents impliquant des groupes de jeunes dans le métro (*Relations*, octobre 1983), c'est à des points de repère de ce genre que nous devons nous référer. Autrement, ces manifestations risquent de demeurer des "clignotants", que nous aurons tendance à sous-estimer, comme l'a fait remarquer un éditorial lucide de Lise Bissonnette (*Le Devoir*, 13 janv. 1984).

Essayons d'évaluer Montréal à l'aide des dix points de repère cités ci-dessus. Comme la documentation statistique fait encore défaut sur plusieurs points ou qu'elle serait trop lourde à manoeuvrer en détail ici, je me contente de suggérer pour chaque point, comme première recherche, un indice de l'importance du facteur concerné.

Montréal, homogène ou hétérogène ?

Montréal est déjà une vieille ville, en contexte nord-américain. Elle a été française pendant plus d'un siècle, puis de plus en plus anglaise après la conquête et surtout entre 1840 et 1870, pendant la période de croissance rapide correspondant à l'industrialisation et au mouvement d'expansion vers l'ouest du Canada. Puis le groupe français a repris de la vigueur en même temps que l'immigration venait ajouter un facteur multi-ethnique, qui s'est maintenu aux environs de 15%. Aujourd'hui, la région montréalaise est constituée de 70,5% de francophones, 18,8% d'anglophones et de 10,7% d'allophones, mais cette répartition linguistique exprime de moins en moins les origines des Montréalais, si on tient compte de l'assimilation à l'une ou l'autre des cultures anglaise et fran-



Les nouveaux arrivés

çaise. On n'a pas à aller plus loin pour conclure que Montréal est vraiment hétérogène.

Mais si on la compare aux villes importantes de l'Ontario ou de l'Ouest, en particulier à l'autre pôle majeur d'attraction des immigrants, Toronto, on doit nuancer cette conclusion. Hétérogène, oui, mais moins que d'autres. Et surtout d'une hétérogénéité atténuée par le fait que les couches plus anciennes de sa population ont acquis une certaine stabilité dans leur convivance et même dans ce que nous appelons depuis longtemps les deux solitudes. Un premier signe de l'accommodation des divers groupes ethniques à Montréal est la présence de leurs représentants dans les services publics, de l'hôtel de ville aux autobus et également la popularité de leur cuisine!, des délicatessen juifs aux pizzerias italiennes. En somme, une véritable hétérogénéité mais pas du type explosif que décrit, par exemple, la 4e Déclaration de l'UNESCO

sur le racisme (1967, par. 11)². Par conséquent, indice de tension **faible**.

Montréal, ville compétitive ?

Les psychologues du préjugé racial ont remarqué depuis longtemps que le racisme se développe peu dans les milieux où la mobilité sociale et économique est réduite et que par contre l'hostilité raciale est un moyen privilégié de défoulement de ses échecs de promotion sociale ou économique; ce procédé du bouc émissaire demanderait une longue explication, étant à la fois un facteur mystérieux et très répandu. La mobilité verticale sur le plan économique et social ou professionnel est un trait de la société canadienne en général.

Mais pour Montréal, il faut ajouter deux traits: l'importante migration des diverses régions du Québec vers la métropole et le haut taux de chômage dans la métropole. Si on ajoute à cela le fait que 78% de nos immigrants s'installent à Montréal, que 44,3% d'entre eux sont inscrits dès l'arrivée comme "travailleurs" et que la répartition des emplois qu'ils souhaitent trouver correspond à peu près exactement à l'échelle montréalaise des emplois (par exemple, 10,1% dans les services, 15,4% dans les métiers de fabrication, 16,2% de cols blancs, etc.), on comprend que l'indice de tension soit **élevé**.

2. Le texte de l'UNESCO dit: "Le comité d'experts s'entend sur les conclusions suivantes concernant les causes sociales du préjugé racial: a) l'importance des causes sociales et économiques du préjugé racial se fait spécialement sentir dans les sociétés d'établissement récent (*settler societies*) où se manifestent de grandes inégalités de pouvoir et de propriété, dans les régions urbaines où se sont constituées des ghettos où des personnes se voient refuser l'accès égal à l'emploi, à

l'habitation, à la participation politique, à l'éducation, à l'administration de la justice, et enfin dans les sociétés où certaines tâches sont considérées comme contraires à l'éthique de certains membres ou indignes d'eux et sont en conséquence assignées à des groupes ethniques qui sont ensuite l'objet de la dérision ou du blâme pour les avoir acceptées". — Voir Ashley Montagu, *Statement on Race*, Londres et New York, 1972.

Montréal et la révolution tranquille

Les conflits racistes sont aussi favorisés par le fait que des changements sociaux profonds se sont produits récemment dans un milieu, entraînant une certaine faiblesse des structures, une discontinuité dans les traditions, un doute sur les valeurs collectives. Tout cela crée dans une partie importante de la population une anxiété vague et une culpabilité diffuse qui ne demandent qu'à se reporter sur les groupes minoritaires auxquels on imputera alors facilement le délabrement perçu dans le milieu. À ce titre, il faut classer Montréal parmi les environnements hautement susceptibles de difficultés racistes. La révolution tranquille y a été en général plus forte qu'ailleurs au Québec, qu'il s'agisse de ses ressentiments sur la famille, sur le climat social, sur la moralité publique ou sur l'école. Donc, indice de tension **très élevé**.

Montréal, ville des petites patries

Il est facile de comprendre le rôle que jouent l'ignorance réciproque et les barrières de communication dans la croissance des préjugés raciaux. La projection imaginaire remplace la perception et cette projection imaginaire est presque toujours négative. Le racisme étant fondamentalement une généralisation à partir d'une exception en même temps qu'une projection sur un groupe considéré comme hostile des éléments qu'on considère indésirables chez soi, l'ignorance des autres, de leur genre de vie, de leur mode de penser, de leur culture, de leurs qualités est à la base d'une grande partie des préjugés raciaux.

Dans cette perspective, on peut montrer des réalités positives à Montréal. Par exemple, le Montréal de Mordecai Richler est présenté comme une ville de ghettos; c'est beaucoup moins vrai aujourd'hui. Mais il reste des concentrations, que notre type particulier d'urbanisme essaie de contrecarrer; chaque groupe ethnique important à Montréal a sa carte de regroupements, depuis la petite Italie jusqu'au Chinatown en

passant par la rue Crevier cambodgienne. Par ailleurs, les communications ne sont pas tout à fait absentes: nos postes de radio et de télé multilinguistiques, notre bilinguisme foncier dans les journaux, les grands médias et dans les affaires, avec ou sans Loi 101, sont des mécanismes partiels, qui peuvent atténuer certaines incompréhensions. Ici, donc, l'indice de danger serait **moyen**.

Montréal, arrivée au point critique?

Il est évident d'abord que le conflit ethnique suppose que des groupes sont en étroit voisinage physique. Le sentiment raciste peut exister, même à l'état virulent, dans le cœur d'un citoyen de Rimouski (population francophone 98,7%), sans qu'aucune conséquence en découle, jusqu'à ce qu'un groupe assez considérable d'une minorité, surtout d'une minorité visible, arrive, et arrive soudainement, dans le milieu. Des enquêtes américaines ont déjà proposé de disperser également sur tout le territoire des États-Unis les immigrants visibles, pour réduire le sentiment raciste. On a même déterminé des points critiques, au delà desquels le préjugé se manifeste violemment; 15% en France, 10% au Canada. Bien des Montréalais ont dû se donner bonne conscience dans le passé en observant les difficultés raciales à Toronto: ils oubliaient que les minorités visibles ont dépassé depuis plusieurs années le seuil de 10% à Toronto. À Montréal, nous sommes presque exactement au point critique canadien depuis plusieurs années (10,7% au dernier recensement). Donc, ici encore un indice **moyen**.

Montréal et ses lieux de conflits réels

On considère en général six théories pour expliquer le préjugé racial (l'histoire, la réputation bien méritée, la rencontre socio-culturelle, la situation géographique, l'image négative, la projection réprimée de type psychiatrique)³. Parmi ces théories, il faut reconnaître que la plus faible mais la plus répandue à l'état instinc-

tif est celle de la réputation bien méritée. Elle provient de l'exagération et de l'universalisation de conflits réels entre personnes et groupes de diverses ethnies. À Montréal, ces lieux de conflits sont en partie de vieux souvenirs: batailles entre jeunes Irlandais et jeunes Québécois, gangs d'ouvriers au temps de la construction du canal de Lachine. Mais il existe de nouveaux lieux de conflits, en particulier les écoles. Le rapport Laperrière vient de concrétiser la gravité de la question dans sept milieux montréalais (voir les conclusions dans *Le Devoir*, 11 janv. 1984).

Par ailleurs, il faut souligner deux chances exceptionnelles de Montréal: ses minorités ethniques se recrutent en général parmi celles qui ne sont pas l'objet d'une agressivité particulière sur le plan international (songer aux représailles contre les minorités iraniennes aux USA ou pakistanaises en Ontario); de plus elles ont presque toutes de très faibles incidences de criminalité (songer aux émeutes raciales américaines contre les groupes noirs, à la suite de délits, à Watts, à Miami, à Chicago). Somme toute, l'indice de danger montréalais est plutôt **faible** à cet égard.

Montréal et ses mécanismes d'exploitation

Cette racine du conflit racial n'a guère besoin d'explication. Un groupe minoritaire est toujours en danger d'être exploité. S'il l'est, il cherche naturellement à se reprendre. D'où escalade. À Montréal, nous avons un cas récent indubitable, celui du taxi. Il n'est pas encore réglé et les menaces de réduction du nombre de permis risquent de le raviver. Mais ce n'est là que la pointe de l'iceberg. Le point le plus grave est la discrimination dans l'emploi, qui force les immigrants de plusieurs groupes au travail clandestin ou les oblige à vivre de l'assistance sociale en forte majorité. Lorsque ce chômage atteint les jeunes, et il les atteint fortement, on peut prévoir des conséquences qui viendront renforcer le sentiment raciste:

3. Pour un développement sur ces théories et leur complémentarité, voir: T. Parsons & E. Shils, *Toward a Theory of Social Action*, Cambridge, Harvard U.P., 1951.

vols, vandalisme, groupes troublant la paix publique dans le métro ou les centres commerciaux, etc. Sur ce point, nous n'en sommes encore qu'au début de notre compréhension des problèmes et nous devons nous hâter avant que les mécanismes d'exploitation et de disparité économique et sociale se mettent à jouer à plein. Ici, l'indice de danger de Montréal est élevé.

Le harcèlement racial à Montréal

Plusieurs études de la croissance du racisme en Allemagne à l'époque hitlérienne ont démontré deux choses: d'abord, que le sentiment raciste comporte plusieurs paliers (harcèlement verbal et écrit, attitude de retrait devant les groupes étrangers, activités dont l'objectif est d'isoler les groupes étrangers, exploitation ouverte des personnes de ces groupes, violence physique pouvant aller jusqu'à l'assassinat) et, deuxièmement, que l'on passe d'autant plus facilement d'un palier à l'autre que les manifestations publiques de harcèlement racial restent impunies. Où en sommes-nous, à Montréal? Relativement peu de graffiti racistes, comme d'ailleurs relativement peu de graffiti en général, un point dont il faut louer notre administration municipale qui les efface à mesure. Il y a quelques mois, un irresponsable écrivait partout sur les sièges du métro "Mort aux Juifs!", mais il a cessé depuis.

Les manifestations les plus dangereuses de harcèlement racial ne sont cependant pas les griffonnages: ce sont les exploits de la police. À ce titre, Montréal ne figure pas trop mal, si on prend comme points de comparaison des situations américaines ou même le dossier de la police torontoise qui a à son crédit quelques fusillades difficilement justifiables (par exemple, celles où les Noirs Buddy Evans et Albert Johnson ont été tués). Mais nous avons quand même quelques cas analogues dans le passé récent (violence inutile de la rue Bélanger), et l'enquête sur le taxi a révélé un harcèlement régulier encore à l'heure actuelle de la part de certains agents à l'égard des chauffeurs noirs. Pour le moment, nous devons demeurer attentifs également aux incidents de harcèlement dans les écoles, en particulier à l'égard des étu-

RÉFUGIÉS SANS STATUT

Depuis le 16 décembre, une communauté de l'Église unie, la paroisse St. Andrews de Montréal, sert de "sanctuaire" à un jeune Guatémaltèque: l'immigration canadienne a refusé d'accorder à Rafael le statut de réfugié, il risque de se voir refoulé dans son pays d'origine.

Il n'est pas le seul. En décembre, le groupe SOS-Réfugiés et le Comité pour le non-refoulement étaient au courant de 6 cas (13 personnes) menacés prochainement de renvoi au Guatemala, malgré la violence de la répression et du génocide. On estime par ailleurs que dans 108 autres cas (200 personnes environ, dont quelques enfants nés au Canada) les services fédéraux pourraient adopter des mesures de renvoi.

La situation critique des droits humains au Guatemala et la grave insécurité où se trouvent plongés ces réfugiés refoulés ont incité plusieurs communautés chrétiennes à évaluer les conséquences d'une infraction à la Loi canadienne de l'immigration. Après un temps de réflexion et de prière, on a jugé que, dans une telle situation, la loi de Dieu passe avant celle des gouvernements.

Le droit d'asile et l'obligation de venir en aide à l'étranger menacé ne sont pas inouïs en christianisme. Yahvé commandait à son peuple de prendre soin des membres les plus pauvres et les plus faibles de la société: l'orphelin, la veuve, l'étranger. L'enseignement de Jésus de Nazareth renforce encore le grand commandement. Le moyen âge reconnaissait le droit d'asile dans les églises et les monastères; au XIX^e siècle, un réseau clandestin, le "Underground Railroad", assistait les esclaves en fuite du Sud des États-Unis; pendant la guerre du Viêt-Nam, plusieurs communautés chrétiennes ont soutenu les objecteurs de conscience et, depuis maintenant trois ans, un véritable réseau de "sanctuaires" s'est développé au sein des Églises américaines pour accueillir les réfugiés clandestins d'Amérique centrale. Plus de 60 paroisses y ont déjà servi de sanctuaires et une centaine d'autres les supportent. L'archevêque catholique de Milwaukee, Dom Weakland, a lui-même accueilli une famille salvadorienne "illégal" et baptisé deux de leurs enfants: "le sanctuaire, devait-il expliquer, n'est pas tant un moyen de fuir la justice qu'une trêve sacrée, un répit accordé aux victimes en attendant que puisse leur être rendue une vraie justice" (*Time*, 25 avril 1983).

À Montréal, on peut constater que, pour faire face à une situation d'injustice, des communautés de diverses dénominations savent se regrouper et dépasser leurs différences: St. Andrews reçoit l'appui de paroisses catholiques aussi bien que de communautés presbytériennes et mennonites. La loi de Dieu d'abord.

Kate Bulman
du Comité chrétien (CCDHAL)

dants asiatiques ou noirs. Somme toute, on peut conclure que Montréal figure relativement bien sur ce point et que l'indice de discrimination est encore peu élevé.

Le folklore raciste de Montréal

Le sentiment raciste des vieilles cultures s'alimente régulièrement à l'histoire (anciennes violences commises par le groupe maintenant victime de la violence en retour) et à la légende (tares, pratiques honteuses dans un passé lointain et invérifiable). On n'a qu'à se référer à une histoire de l'antisémitisme pour constituer un musée des horreurs dans ce domaine. Où en sommes-nous à Montréal?

Il faut tout de suite mettre à part deux domaines: les relations avec les Amérindiens, où ce phénomène du folklore raciste joue encore fortement, malgré des progrès récents; et les relations entre anglo-montréalais et franco-montréalais. On n'a par exemple qu'à relire Mordecai Richler, peut-être notre plus grand romancier avec Gabrielle Roy, pour mesurer l'importance folklorique de l'image des "Pepsi", des "Frogs" et de celle des "Blokes". Le reste du folklore raciste relève surtout de l'ignorance et nous ramène à ce que j'ai déjà relevé (n° 4). En particulier, les légendes racistes montréalaises que je connais peuvent être blessantes mais elles sont peu graves et ne portent pas à la violence: malpropreté de tel groupe, maladresse verbale de tel autre, indiscipline sexuelle de tel autre, mépris des règlements de certains, y



Une minorité bien enracinée

compris et surtout des règlements de la circulation! Donc, ici, l'indice de danger est **relativement bas**.

Montréal, melting-pot ou mosaïque culturelle?

Dans le grand brassage des migrations modernes, toute une gamme de conséquences sont possibles: juxtaposition, accommodation, adaptation, assimilation⁴. Ces attitudes peuvent sembler indifférentes, mais elles cachent de profonds drames intérieurs, personnels et communautaires, de la part des groupes minoritaires et de la majorité. Et il faut ajouter qu'un facteur joue un rôle majeur dans le choix d'une attitude ou l'autre: le prestige de la culture dans laquelle le groupe minoritaire se trouve plongé. Où en sommes-nous à Montréal?

Une première réalité doit d'abord être soulignée: Montréal a été une ville où de dures luttes contre l'assimilation des Québécois par la culture anglaise ont été livrées depuis plus de deux siècles. Dures luttes qui

expliquent en grande partie la situation difficile où se trouve le groupe anglophone de Montréal, surtout depuis la Loi 101, et l'extrême sensibilité de ce groupe, qui comprend d'ailleurs beaucoup d'allophones qui se sont assimilés à la culture anglaise, devant la reprise du terrain par le français. À ce titre, nous devons constater la présence d'un indice élevé de risque raciste.

Mais ceci n'est qu'une dimension du problème: menacés eux-mêmes par l'assimilation, les francophones de Montréal risquent de devenir assimilateurs à forte pression. Le rapport d'Anne Laperrière (déjà cité au n° 6) signale cette tendance dans les écoles qu'elle a étudiées. Nous avons à comprendre, aussi rapidement que possible, que l'adaptation est dans la plupart des cas la solution la plus humaine, la plus respectueuse des cultures et aussi la plus enrichissante pour Montréal: il n'y a aucune opposition entre la promotion de la langue française au travail ou dans les communications et la conservation de leur propre culture par tous les groupes qui le désirent, avec l'appui financier de l'ensemble de la population. Si l'adaptation est trop laborieuse, il ne faut pas oublier que l'accommodation est un moindre mal: que certains groupes qui ont été victimes plus que d'autres de discrimination ici et ailleurs dans le monde soient réticents à l'égard des Québécois de vieille souche, ne doit pas nous précipiter dans le dilemme du racisme: refuser à la fois l'assimilation et la persistance des différences. Sur cette deuxième partie du 10^e point de la grille d'évaluation du racisme, il faut reconnaître que l'indice de danger à Montréal est **élevé**.

Un premier bilan

Cette première enquête rapide donne le bilan suivant.

Facteurs légers: hétérogénéité relative de la population ancienne de Montréal (n° 1), lieux de conflits réels entre groupes raciaux (n° 6), actes racistes publics demeurant impunis (n° 8), justification historique et folklorique du préjugé racial (n° 9).

Facteurs à influence modérée: barrières sociales entre groupes et

ignorance réciproque (n° 4), rapidité de la croissance des groupes minoritaires nouveaux (n° 5).

Facteurs critiques dangereux: mobilité sociale et économique élevée, permettant de dures luttes autour de l'emploi (n° 2), évolution profonde et récente de la culture de la majorité (n° 3), développement de mécanismes d'exploitation économique de certains groupes (n° 7), pressions assimilatrices et refus de la préservation des cultures des groupes minoritaires (n° 10).

En un sens, c'est un tableau positif. Il correspond au jugement qu'exprimait il y a un peu moins de deux ans un journaliste de *The Gazette*, Glen Allen, quand il écrivait: "Dans l'échantillonnage fait par *The Gazette* sur les rapports entre les groupes ethniques des villes canadiennes, Montréal se présente comme une ville propre, paisible et d'un calme relatif", un jugement qu'il accompagnait toutefois d'un titre qui me semble très juste: "*Montreal: No fires yet, but some smoke*" (Montréal: pas d'incendies, mais déjà un peu de fumée, *The Gazette*, 14 avril 1982).

Le 12 janvier dernier, l'ombudsman de *The Gazette*, Clair Balfour, répondait de façon hésitante à des plaintes

4. On peut décrire assez précisément ces situations sociales. *Juxtaposition*: l'établissement, généralement successif, de groupes ethniques, les uns à côté des autres, avec un minimum de communications, généralement réservées à des élites. *Accommodation*: arrangement à l'amiable entre les groupes ethniques, par des compromis correspondant aux intérêts de chaque groupe. *Adaptation*: union entre des groupes ethniques, en modifiant le comportement de chacun pour correspondre aux habitudes du groupe majoritaire préexistant, en se servant de ces habitudes comme point de repère. *Assimilation*: processus de remplacement progressif du comportement et de la culture des groupes minoritaires par ceux du groupe majoritaire préexistant, amenant la disparition de la culture du groupe assimilé ou sa réduction à des vestiges folkloriques. — Il est utile de signaler que dans certaines conditions la juxtaposition ou l'accommodation peuvent être la solution la moins défavorable (certains groupes amérindiens de la Côte-Nord, par exemple, semblent le préférer); mais ils ne peuvent être conseillés, surtout en milieu urbain, qu'au titre de pis-aller.

de lecteurs, en particulier de M. Sébastien Alakatusery, président de la Afro-Asian Foundation of Canada, concernant le ton alarmiste des textes du journal à propos des méfaits de groupes de jeunes dans le métro au temps des Fêtes et des interventions de la police à leur égard. Il faisait remarquer avec raison que les médias manquent d'éthique sociale en signalant la couleur des personnes impliquées dans un délit uniquement lorsque ces personnes appartiennent à une minorité visible. Mais il rassurait trop, en même temps, les Montréalais sur le caractère normal d'une certaine tension entre groupes ethniques. Et surtout il ne suggérait aucune action à entreprendre. Même si elle est positive, c'est là une attitude dangereuse devant le "clignotant" du racisme.

Quelques lignes d'action

Le tour d'horizon que je viens de proposer, à partir d'une grille classique d'exploration du racisme, suggère de se soucier rapidement et efficacement des points où l'indice de danger est élevé. Comme on l'a vu plus haut, il y en a quatre: la question de l'emploi (correspondant au facteur n° 2), celle de l'organisation de l'adaptation (n° 3), celle de la protection légale contre l'exploitation raciste (n° 7) et celle des immigrants dans l'école (n° 10). Je ne veux qu'esquisser ici des points plus urgents, qu'il faudrait reprendre en détail.

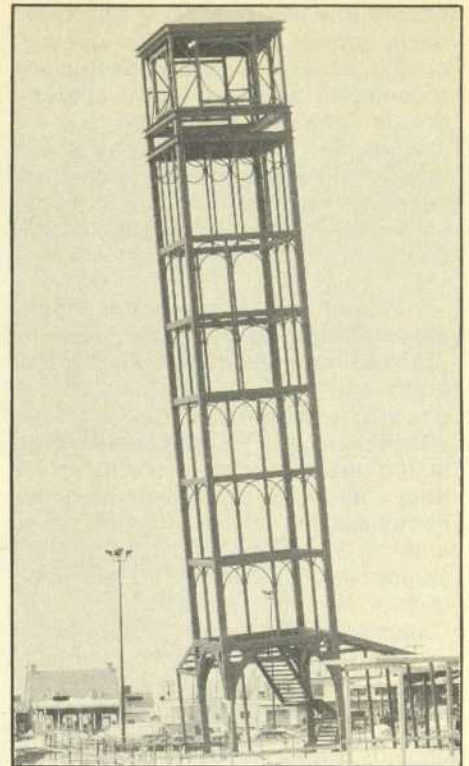
D'abord, l'emploi. Lors des auditions de la commission Fleming, le 18 octobre dernier, une représentante de la communauté chinoise de Montréal, Mme Lily Tang, dénonçait le racisme discret qui se manifeste, disait-elle, par la tendance à employer en dernier lieu et à licencier en premier lieu les personnes de couleur. Cette attitude trop répandue dans l'entreprise privée (le taxi en a été la manifestation la plus claire) explique que le niveau de chômage dans les minorités visibles se maintienne régulièrement au delà du double du taux de chômage actuel à Montréal (récemment, 11% pour l'ensemble, 24% pour les minorités visibles). On comprend les pressions, malheureusement peu efficaces, des groupes ethniques pour modifier le

code du travail de façon à favoriser la syndicalisation des immigrants. Un point difficile est la proposition, souvent appuyée par les groupes minoritaires, de la syndicalisation multipatronale, qui, sous une forme ou l'autre, est pratiquement indispensable à leur protection. Si les grandes centrales veulent contribuer à la justice et à la paix sociale à Montréal, il y a là une question de première urgence.

Sur le terrain de l'emploi public, l'indice de danger est au moins aussi élevé. Il y a quelques mois, un journaliste, Pierre Leroux, titrait: "La communauté noire blâme l'administration Drapeau pour sa politique 'blanche' ". Il est difficile d'expliquer autrement que par la discrimination, celle d'une administration complaisante à l'endroit des éléments racistes de notre milieu, le fait qu'il n'y ait pratiquement aucun policier noir ou asiatique parmi les quelque 4 000 agents (2 au moment de la rédaction de l'article), pratiquement aucun dans le personnel visible de la CTCUM, des exceptions rares dans les bureaux de la ville. Et signalons que la vieille objection astucieuse concernant la petite taille de plusieurs groupes ethniques ne tient plus, les exigences pour les services publics ayant été modifiées dans la plupart des grandes villes, Toronto la première. Ici encore, un remue-ménage s'impose au sommet, si l'administration montréalaise, CUM comprise, veut sérieusement prévenir la violence raciste.

L'organisation de l'adaptation est une question presque aussi grave, même si quelque chose est déjà en marche. Il faut d'abord nous rendre compte que les décisions concernant l'immigration au Québec sont choses récentes pour nous, le gouvernement fédéral ayant tout décidé à notre place jusqu'en 1968. Plus récentes encore les responsabilités de l'adaptation concrète, du côté francophone, étant donné que jusqu'à la Loi 101 la presque totalité de l'adaptation montréalaise était anglophone.

On n'a qu'à se rappeler les dures querelles linguistiques et scolaires de Saint-Léonard, l'identification pratique de l'enseignement religieux non chrétien au Montreal Protestant School Board, le caractère presque universellement anglophone des paroisses nationales montréalaises d'il y a dix ou quinze ans. Le résultat pratique est que les organismes francophones de Montréal sont très peu



Coin Jarry et Langelier...

préparés à organiser l'adaptation. Et que dans la majorité de la population, le saut psychologique n'est même pas fait: un allophone est perçu comme un anglophone potentiel et donc comme quelqu'un que d'autres doivent aider dans son adaptation. On sait bien qu'il y a les COFI et les classes d'accueil. Mais peu d'initiatives naissent au niveau du voisinage, des loisirs, de l'échange culturel, des paroisses.

Ici, l'initiative privée peut et doit faire beaucoup si nous voulons éviter cette meurtrière juxtaposition des ghettos qui a ruiné la vie urbaine un peu partout aux États-Unis. Les organismes de soutien des communautés nationales peuvent également faire beaucoup, à condition qu'elles évitent de s'adresser uniquement aux instances gouvernementales (comme plusieurs le font actuellement), qu'elles évitent de se percevoir comme des forteresses dont la vocation est de défendre à tout prix leurs membres même dans ce que leurs défauts peuvent avoir de plus inacceptable (ce que certaines associations évitent avec succès, ce que d'autres visiblement refusent en criant inutilement au racisme). Mais

encore une fois l'essentiel doit venir de la grande communauté qui accueille. Et ici elle doit modestement reconnaître qu'elle a tout à apprendre; je songe à un colloque tenu en juin dernier intitulé "Femmes immigrantes, à vous la parole" et dont les conclusions étaient simples: la société québécoise nous accueille avec mépris et avec paternalisme.

La question de la **protection légale contre l'exploitation** est également urgente. Nous avons une charte des droits de la personne, nous avons des lois canadiennes contre la discrimination, mais elles sont jusqu'à présent d'une imprécision telle qu'on ne peut guère s'en servir, comme le reconnaissait le ministre fédéral de la Justice, M. Mark MacGuigan, en novembre dernier. Les poursuites intentées à la suite de l'enquête de la Commission des droits de la personne du Québec sur la discrimination dans le taxi à Montréal auront sans doute un effet positif. Il serait heureux que d'autres soient intentées à l'occasion dans le domaine épineux du logement, tout comme dans celui de l'emploi domestique. Le gouvernement du Québec a fait beaucoup, récemment, pour aider les citoyens à prendre conscience de leurs droits; il faut souhaiter que cet effort soit prolongé du côté des minorités ethniques.

Enfin, le quatrième domaine brûlant est celui de **l'immigrant dans l'école**. Si nous nous soucions vraiment de l'intégration ou de l'adaptation qui sera indispensable au Montréal multi-ethnique de demain, c'est par l'école qu'il faut commencer. La CECM s'est donné depuis quelques

années un responsable des relations entre les groupes ethniques; il faut d'abord se demander s'il ne faut pas renforcer ce service, le rendre autonome par rapport aux autorités municipales, lui adjoindre un ombudsman ainsi que des conseillers(ères) choisis(e)s parmi les communautés nationales représentées assez largement à Montréal.

Il importe ensuite de tenir compte des très bonnes recommandations de Mme Anne Laperrière dans le rapport déjà cité. En particulier, que les directives du ministère de l'Éducation ne favorisent pas une attitude assimilatrice à tout prix de la part des directions d'écoles et des enseignants, que des moyens soient mis en oeuvre pour mettre à jour la culture des enseignant(e)s sur les bases culturelles de leurs élèves immigrants récents et plus anciens, de façon à rendre possible la communication et à éviter un paternalisme infantin.

Plus délicate mais pratiquement indispensable est la recommandation d'une entente patronale-syndicale spéciale dans les écoles à forte population néo-québécoise, de façon à favoriser l'engagement de professeurs de même culture que la majorité de leurs élèves et surtout de façon à éviter le fameux carambolage ("bumping") qui rend impossible la stabilité du personnel habitué au contact d'un milieu ethnique donné. Dans ce contexte, il peut être intéressant de constater que les dernières statistiques pour Montréal (1979) nous révèlent que 218 immigrants ou immigrantes s'installant ici cette année étaient des enseignant(e)s, soit 3,6% de l'ensemble de l'immigration montréalaise en 1979. Une autre question vitale dans ce domaine sco-

laire est le soin à apporter au rattrapage, dans le cas fréquent où la difficulté est exclusivement linguistique, compte tenu du fait que les classes exclusivement faites d'immigrant(e)s ne sont pas recommandables.

Dans la même veine, il faut rappeler comme une urgence ce qu'un organisme, qui se présente comme Centre de recherche-action sur les relations raciales, proposait à la suite des ennuis causés par des jeunes de diverses communautés ethniques (même si certains journaux ont souligné uniquement les participants noirs) dans le métro au temps de Noël: l'école et l'administration municipale doivent se soucier davantage des activités récréatives et sportives des jeunes des groupes minoritaires et surtout éviter de fermer des endroits récréatifs publics pendant les périodes de vacances (*La Presse*, 9 janv. 1984).

L'an dernier, Paul Dejean, directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, faisait remarquer au journaliste Glen Allen que "pour combattre le racisme, il faut commencer par admettre qu'il existe". Et quelques mois plus tard, un leader autochtone bien connu, M. David Ahenakew, directeur national de l'Assemblée des premières nations, déclarait devant un comité parlementaire que "le racisme est aussi canadien que la Soirée du Hockey"! Tous deux nous mettent, nous Montréalais de vieille ou de nouvelle souche, devant ce qui est probablement un de nos plus grands défis d'ici la fin du siècle, évoluer humainement de façon à dépasser l'affrontement raciste.

Le 18 janvier 1984.



STAGE EN ISRAËL AVEC SOCABI

Durée du stage: un mois (juillet 1984) **Nombre de participants:** maximum 35

Objectifs: faire découvrir la Palestine pour mieux apprécier la littérature biblique. Il ne s'agit pas d'un pèlerinage mais d'un stage d'étude (géographie, histoire, archéologie) accompagné de temps consacrés à la méditation.

Préliminaires: Nous prévoyons 3 rencontres (soirées) préparatoires au stage pour permettre aux participants de se familiariser avec les notions de base en histoire et en archéologie, pour donner les directives à suivre avant et pendant le voyage et pour faire connaissance avant de partir (dates 29/04; 20/05; 10/06 à 19h00 heures).

Exigence particulière: il faut être en bonne santé et avoir des aptitudes pour la marche au soleil. Juillet est un mois très chaud en Israël et certains pourraient être incommodés. Pensez-y.

Coût: \$2 650,00. Ce prix inclut le billet d'avion aller-retour Montréal-Tel Aviv, hébergement, déjeuner et souper, autocar, guides. Il n'inclut pas les dîners, les taxes d'aéroport et les dépenses personnelles (payable au plus tard le 5 mai 1984).

Pour réservation et informations: Robert David SOCABI 212, St-Joseph ouest Montréal H2T 2P8 Tél.: (514) 274-4381

CIVILS CONTRE MILITAIRES?

par Enrique Rivera

Depuis 1955, l'Argentine, qui compte aujourd'hui quelque 28 millions d'habitants, oscille entre les coups d'État militaires et le péronisme. En 1976, Isabel Peron est renversée par le général Videla, qui inaugure le "processus". Inspirées par la doctrine de la sécurité nationale, les juntas militaires (les chefs de l'armée, de l'aviation et de la marine) combattent les mouvements de guérillas, le terrorisme mais aussi toute forme d'opposition à leur régime par une contre-terreur à la fois meurtrière et discrète: commencent les "disparitions". On le sait aujourd'hui: plus de 10 000 personnes seront arrêtées sans mandat, torturées, exécutées... souvent pour de simples "délits d'opinion" ou en vertu de vagues soupçons. Mais la débâcle guette. En 1981, la dette extérieure atteint 36 milliards de dollars, et l'inflation dépasse les 130%. L'aventure désastreuse de la Guerre des Malouines achève de discréditer les militaires aux yeux d'une population qu'ils espéraient mobiliser. Des élections sont organisées, qui portent au pouvoir le docteur Raul Alfonsin, candidat du Parti radical. En décembre, il entrait en fonction. Il doit en même temps appliquer la justice et refaire l'unité du pays.

Enrique Rivera, directeur du Centre de documentation de l'Amérique latine (CEDAL) de Montréal, est Argentin et journaliste. Il explique comment le nouveau président s'est attaqué au dossier le plus urgent et le plus explosif qui l'attendait: les relations avec les Forces armées.

Il n'est pas rare, en politique, que les suites d'une décision restent bien en deçà de ce qu'on en escomptait, ou au contraire qu'elles déclenchent une réaction beaucoup plus importante que prévu. Le nouveau président de la République d'Argentine, M. Raul Alfonsin, fait l'expérience, ces temps-ci, de cette sorte de réactions en chaîne. Sa décision de citer devant les tribunaux militaires les chefs et les officiers des Forces armées, qui ont transgressé la loi dans l'exercice de la répression (assassinats, arrestations arbitraires, tortures) se heurte à l'opposition de plus en plus vive des organisations de défense des droits humains.

Cette opposition se traduit notamment par une multiplication des poursuites intentées par des particuliers ou des groupes devant les tribunaux civils; or, contrairement aux tribunaux militaires, les cours civiles ne sont pas soumises au secret (sauf disposition expresse du juge) et la grande presse, surtout la presse à sensation, fait une énorme publicité à ces procès; il s'ensuit inévitablement un climat d'inquiétude croissante parmi les cadres intermédiaires des Forces armées, et leurs réactions sont difficiles à contrôler.

En effet, si on peut dire qu'à l'époque de la dictature tout civil entre 18 et 35 ans semblait, aux yeux des militaires, un subversif potentiel, aujourd'hui, à l'inverse, tous et chacun des militaires font figure de tueurs et de tortionnaires. Voilà qui risque d'ébranler la politique énoncée par le Président dans son adresse au Congrès:

"Les Forces armées ne peuvent vivre en état d'affrontement à la société civile: ce serait le chaos à plus ou moins brève échéance. Il faut commencer à tenir un nouveau langage, où il n'y ait plus deux sociétés antagoniques mais bien une seule société ou une partie reçoit de l'autre le mandat d'assurer la défense nationale."

Le "pacte de sang"

Les organisations pour la défense des droits humains contestent les trois niveaux de responsabilité définis par le docteur Alfonsin dans son message télévisé du 13 décembre. La cour martiale distinguera trois ordres de responsabilité, avait déclaré le Président: celle des officiers qui ont planifié et commandé des actes illégaux, celle des exécutants qui ont commis des excès et celle des soldats qui se sont limités à obéir aux ordres de leurs supérieurs dans un contexte de forte pression inspirée par la doctrine de la sécurité nationale. Ces derniers seraient exempts de sanction pénale. C'est précisément cette exemption que n'admettent pas les organisations de défense des droits.

Elle s'opposent en outre au projet de réforme du Code militaire soumis au Congrès par le Président de la République. Ce projet soustrait à la juridiction des tribunaux civils les causes intentées contre des militaires au titre de la répression; ces causes devront être plaidées en cour martiale, quitte à autoriser un dernier appel devant une cour civile. Il n'est pas juste, soutiennent les organisations, que les militaires soient jugés par leurs pairs, et elles évoquent le "pacte de sang" qu'auraient conclu entre eux les militaires qui ont participé à la répression en promettant de ne pas s'accuser mutuellement.

La réforme des Forces armées

Malgré leur importance indéniable et leur caractère dramatique, les procès intentés aux membres des trois premières juntas militaires sur l'ordre du Président et la détermination des différents degrés de responsabilité ne représentent qu'une partie de la profonde réforme des Forces armées entreprise résolument et vigoureusement par le docteur Alfonsín dès le jour de son entrée en fonction. Ces procès, en plus de châtier les auteurs des crimes mentionnés ci-dessus, ont pour but de faire un exemple et de liquider l'image répressive des Forces armées; il s'agit de substituer une "doctrine claire de la défense nationale" à la doctrine de la sécurité intérieure. Celle-ci, déclarait le Président au Congrès, a bouleversé le pays, à l'intérieur et au niveau international, "en fixant pour objectifs aux organisations militaires des fins politiques et idéologiques que n'acceptait pas la Nation elle-même en tant que communauté démocratique". Les programmes d'étude des Forces armées en seront expurgés.

Au même moment, le Président amputait de leur haut commandement la marine, l'armée et l'aviation: conformément à la Constitution, les trois armes passent sous l'autorité directe du chef de l'État et c'est un civil, le ministre de la Défense, qui voit à faire appliquer les directives du Président et qui assure l'administration ordinaire des Forces armées.

Par suite de cette réforme et des nominations effectuées par le Président, près d'une centaine d'officiers supérieurs en fonction le 10 décembre ont été mis à leur retraite, et on a ainsi réduit considérablement le nombre des généraux, des amiraux et des brigadiers généraux en service.

La "guerre sale" et l'autre guerre

Grâce à une censure discrète mais efficace, la dictature militaire a réussi, du 24 mars 1976 à la fin de la campagne des Malouines, à cacher à une grande partie de la population l'ampleur et l'horreur de la répression en cours. Pour faire allusion à la répression, on avait recours à un euphémisme ("la guerre sale") ou bien on parlait des "excès inévitables" dans une guerre civile; ce

langage feutré masquait la réalité du génocide, largement reconnue à l'étranger, et qui n'atteignait pas seulement une minorité engagée dans le terrorisme et la guérilla, mais un nombre beaucoup plus important d'"idéologues de la subversion", de sympathisants, ou de simples suspects. Parmi les victimes de la répression on compte bon nombre de délégués syndicaux dans les usines, de cadres des syndicats et même quelques dirigeants de première ligne, tels Oscar Smith, du syndicat des électriciens, et Alfredo DiPasquale, de celui des employés de pharmacie.

La désinformation pouvait s'appuyer sur la complicité ou sur la peur de ceux qui savaient quelque chose mais qui ne voulaient pas parler, de crainte de tomber à leur tour dans la "machine à tuer", comme l'a appelée le président Alfonsín. Une fois libérées la presse, la télévision et la radio, la population découvre avec stupeur la gravité de ce qui s'est passé. Parce que certains osent maintenant déposer des dénonciations, on localise des cimetières clandestins pleins de cadavres anonymes — plus de 1 500 à ce jour — à qui on a coupé les mains et arraché les prothèses dentaires: les corps débordent les morgues où on les a conduits pour permettre d'improbables identifications.

Il n'y a plus de prisons clandestines. Mais il y en a eu. Et force est de conclure que les "disparus" sont morts. On sait maintenant — par suite des révélations faites à la presse par des militaires, subalternes ou officiers, protégés par l'anonymat — que beaucoup de détenus ont été chargés sur des avions et précipités en haute mer, attachés les uns aux autres et en état d'anesthésie. À l'Institut de mécanique de l'armée, une école militaire transformée en camp de détention, on brûlait les cadavres. C'est là que régnait celui qu'on a surnommé "l'Ange blond", le capitaine Alfredo Astiz, celui qui après avoir exécuté tant de victimes de "la guerre sale" devait se rendre aux Anglais lâchement et sans résistance pendant la Guerre des Malouines: les Forces armées de la répression n'étaient guère capables de défendre efficacement la patrie.

Les deux terrorismes

Sur l'ordre du Président, les membres des trois premières juntas militaires subissent individuellement un procès sommaire devant le Conseil suprême des Forces armées; ils sont accusés "d'homicides, d'arrestations injustifiées et de tortures infligées aux détenus". Parmi les accusés, trois anciens présidents: les généraux Jorge Videla, Eduardo Viola et Leopoldo Galtieri. La sentence du tribunal militaire pourra être portée en appel devant la Cour suprême, une cour fédérale.

Le Président a par ailleurs demandé que les chefs des organisations terroristes soient poursuivis pour "homicide, association illégale, apologie du crime et attentat contre l'ordre public". "Après l'amnistie concédée en 1973, précise le décret présidentiel, des groupes terroristes ont précipité le pays dans la violence et dans l'insécurité et ils ont tenté d'occuper militairement une partie du territoire de la République". Sont cités Mario Firmenich, Fernando Vaca Naraja, Ricardo Obregon Cano, Rodolfo Gabriel Galimbert, Roberto Perdia, Hector Pedro

Pardo et Enrique Gorriaran Merlo. Rentré au pays, Obregon Cano est l'objet de poursuites même si le groupe "Montonero" (auquel il appartenait) a décidé de se dissoudre.

On le voit, l'État de droit qu'entend promouvoir le docteur Alfonsín se démarque du terrorisme aussi bien que de la dictature. Cette attitude n'est pas seulement chez lui le fait d'un juriste et d'un démocrate: elle s'impose en fonction du contexte "militaire".

Il y a quelques jours, le général Aguado Benitez, commandant du cinquième corps d'armée, affirmait à la presse qu'il n'y avait jamais eu d'"excès" dans la lutte contre la subversion. De tels propos atteignent directement le Président de la République car ils démentent ses constatations et contestent sa décision de poursuivre en justice les responsables de tels abus. De son côté, un général identifié à l'extrême-droite, Luciano B. Menendez, aujourd'hui mis à la retraite, n'a pas hésité à déclarer que tous ceux qui parlent d'"excès" dans la lutte contre la subversion devraient eux-mêmes être tenus pour subversifs. De semblables interventions publiques montrent bien que le nouveau gouvernement civil avance sur un terrain miné.

"Un fou et un criminel" ?

Le dernier président militaire, le général Reynaldo Bignone, qui a dirigé le pays jusqu'aux élections, se trouve aujourd'hui en détention car il est accusé devant un tribunal civil d'être en partie responsable de la disparition de deux conscrits communistes arrêtés en 1976 au Collège militaire qu'il commandait. La détention, ordonnée par un magistrat civil, a provoqué des remous dans l'armée. "J'aurais préféré que ça n'arrive pas, devait commenter le docteur Alfonsín, mais nous devons absolument respecter la loi."

Détenu lui aussi, mais en vertu d'un décret présidentiel, le général Juan Ramon Camps était le chef de la police dans la province de Buenos Aires. Il comparaitra devant un tribunal militaire sous l'accusation d'avoir "participé directement à des milliers d'enlèvements et d'exécutions, à la séquestration d'enfants et de mineurs" et à d'autres crimes incluant la torture. Camps s'est acquis une triste notoriété par suite de ses déclarations à la presse internationale et des propos qu'il a tenus devant le juge dans une cause où il était cité comme témoin: il insiste pour dire que tous les effectifs engagés dans ce qu'on appelle "la guerre sale" étaient bien militaires, que les commandants étaient dûment informés des exécutions et que toutes les sentences de mort décidées en secret étaient connues du haut commandement.

Pour le journaliste Jacobo Timerman, qui a survécu à l'incarcération, Camps est "un fou et un criminel": c'est ce qui explique qu'il ait tenu tranquillement des propos aussi graves et qui devaient entraîner sa mise en accusation. Mais d'autres observateurs expliquent autrement le cynisme du chef de la police: il serait le leader d'un groupe de quelques centaines d'officiers pour qui le génocide n'aurait été en fait qu'une "guerre sainte", une croisade anticommuniste, et qui estiment d'autre part que la défaite des Malouines est due simplement à l'in-

compétence du haut commandement qu'on peut bien, par conséquent, laisser mettre en procès et condamner.

Une amnistie larvée ?

Rentré au pays, Timerman qui avait été emprisonné et torturé par le général Camps en personne, puis dépossédé du quotidien qu'il dirigeait, "La Opinion", et privé de sa citoyenneté argentine par décret du président Videla, déclarait à la presse, le 7 janvier, que "l'Argentine est le premier pays où un gouvernement civil, au lieu de se compromettre avec les militaires pour assurer sa durée, tente de réaliser et réalise effectivement ce à quoi il s'est engagé durant la campagne électorale".

Mais les organisations de droits humains ne sont pas de cet avis, surtout les Mères de la Place de Mai. Pour ces groupes, le projet de loi soumis au parlement par le Président, qui renvoie les militaires devant des tribunaux militaires, représente une "amnistie larvée".

Selon Adolfo Pérez Esquivel, prix Nobel de la Paix et grand défenseur des droits humains, "une armée d'occupation (ce qu'a été ici notre armée depuis quelques décennies) ne peut en aucune façon être regardée comme une institution qui a servi le pays et qui mériterait d'être jugée selon ses lois". Pérez Esquivel a refusé de siéger sur la Commission nationale sur les disparitions de personnes, formée de 16 membres nommés par le pouvoir exécutif dont 6 parlementaires. Cette commission, devait-il expliquer, "n'a que des pouvoirs limités" par rapport au projet de former une Commission parlementaire mixte (des 2 chambres) qui aurait été chargée "de définir et de juger les politiques adoptées par les Forces armées et d'assister de près le pouvoir judiciaire dans la solution de ces problèmes". De son côté, Nestor Vicente, du parti de la Démocratie chrétienne, estime que la commission nommée par l'exécutif "n'est qu'une astuce pour éviter de constituer la vraie commission, qui serait la commission mixte".

Un procès de Nuremberg ?

Les observateurs les plus autorisés pensent que le président Alfonsín veut éviter ce qui pourrait donner l'impression d'une mise en jugement globale des militaires devant les civils, l'équivalent d'un procès de Nuremberg; c'est pourquoi il préfère que les institutions militaires procèdent elles-mêmes au nettoyage nécessaire, quitte à maintenir une instance d'appel civile, au cas où les sanctions prises par les tribunaux militaires ne correspondraient pas à la gravité des faits.

Pour le ministre de l'Intérieur, le docteur Antonio Troccoli, le refus opposé par les Mères de la Place de Mai à la révision du Code militaire a "des connotations politiques", en plus de refléter la douleur "devant ce qui est arrivé dans ce pays ces dernières années".

Mais est-il exact, comme l'affirment les organisations de défense des droits humains, que le président Alfonsín procure une "amnistie larvée" aux chefs militaires impliqués dans la répression illégale? La carrière du Président, l'extrême gravité des accusations qu'il a portées personnellement devant l'ensemble de la nation dans son message télévisé du 13 décembre, enfin la possibilité d'un recours en appel devant la Cour suprême ne permettent pas de retenir cette accusation.

On peut penser que le rapport de forces entre le nouveau gouvernement civil et une armée qui n'a plus à faire la preuve d'un certain penchant pour le coup d'État ne permet pas au Président d'adopter une attitude qui pourrait être interprétée comme "une condamnation publique des Forces armées" — ainsi que le réclament les Mères de la Place de Mai — et de courir ainsi le risque de voir les militaires opposer un front compact à l'autorité civile. Car il faut bien comprendre, par ailleurs, que les mesures déjà prises et surtout la profonde réforme militaire mise en oeuvre n'auraient pas été applicables sans l'appui, ou du moins l'assentiment, d'une majorité au sein même des Forces armées, majorité qui s'est désolidarisée des éléments de la droite répressive.

Parler d'"armée d'occupation", comme le fait Pérez Esquivel, outre que ce soit inexact au plan historique et politique, c'est aussi négliger les changements profonds qui ont marqué les Forces armées à partir de la Guerre des Malouines. Au Chili, en Uruguay, on trouve comme en Argentine de larges mouvements démocratiques et populaires qui s'opposent aux régimes de dictature militaire; pourtant, dans ces deux pays, les militaires restent encore au pouvoir. Qu'est-ce qui s'est passé, en Argentine, qui ait permis le retour à la démocratie? La Guerre des Malouines.

Étant donné le secret qui entoure les institutions militaires, en Argentine comme partout ailleurs, on ne sait

pas grand-chose de l'impact qu'ont pu avoir cette guerre et la défaite sur les convictions idéologiques des militaires argentins. Ces renseignements sont réservés. À cet égard, il convient de rappeler que l'ancien président, le général Galtieri, ainsi que l'amiral Anaya et le brigadier général Lami Dozo, membres de la troisième junte militaire, passeront en jugement devant le Conseil suprême des Forces armées; avec d'autres officiers, ils sont tenus responsables de la déroute subie dans l'Atlantique sud, conformément aux conclusions, particulièrement sévères, d'une commission d'enquête des trois armes.

La vague antimilitariste qui a balayé le pays — et qui était la conséquence normale du désastre économique et social auquel avaient abouti le régime militaire et la défaite des Malouines — pouvait masquer le changement de mentalité en cours dans les milieux militaires. Pourtant les faits sont là: *interruption immédiate du régime*, ou du "processus" comme on disait, qui était censé se prolonger jusqu'en 1987 et même plus tard (comme le régime Pinochet au Chili), et *déclenchement des élections*, même si le scepticisme ne manquait pas quant à la tenue réelle du scrutin et quant à la remise effective du pouvoir à un gouvernement civil (surtout qu'on savait que la loi d'auto-amnistie adoptée par la junte militaire serait abrogée par les élus du peuple).

Mais ce virage s'explique. Maintenant que les Forces armées argentines ont vu les États-Unis s'allier à la Grande-Bretagne dans la guerre des Malouines, tandis qu'elles pouvaient constater le ralliement de l'opinion publique — sans distinction d'idéologies et de tendances politiques — derrière cet enjeu national, il sera difficile de les convaincre de nouveau que l'ennemi le plus dangereux se trouve à l'intérieur du pays, comme l'enseigne la doctrine de la sécurité nationale.



prospective

L'ouvrage de Maurice Champagne-Gilbert¹ est essentiellement une réflexion de *professeur*. Et de professeur au niveau collégial, s'adressant à de jeunes adultes encore en formation. Si on ne le voit pas ainsi, il est déconcertant pour tous, irritant pour une bonne partie des lecteurs et il peut même induire sérieusement en erreur. Tout cela transparaît déjà dans le premier chapitre, consacré à une description de la crise des valeurs au Québec, une crise qui se présente comme un sérieux enfoncement dans la décadence. Cette description est l'oeuvre d'un bon observateur, qui aime le Québec, mais qui l'aime à la manière dont un professeur de collège

CHANGEMENT OU DÉCADENCE?

interpelle féroce sa classe après la correction d'un essai particulièrement raté. De ce point de vue-là, il a raison d'être sévère. Et on pourrait charger encore le portrait négatif qu'il tire du Québec en débordant la perspective professorale, donc élitiste, où il se place.

Après la crise, ses causes. Voici donc trois chapitres d'assez rudes taloches à ceux qui en sont "responsables". Ces responsables sont les collets blancs, les clercs, qu'il appelle "élites bureaucratiques", et parmi lesquels il range tous les nouveaux travailleurs de la pensée: professeurs, cadres, journalistes, fonctionnaires et gestionnaires, intellectuels en général. Premier chef d'accusation:

l'idéologisation maladive et divisive, empêchant tout consensus social, dans la multiplication des droites et surtout, d'après l'auteur, des gauches. Il faut leur enseigner "l'intelligence de rassemblement". C'est l'objet du deuxième chapitre.

Les chapitres 3 et 4 forment en réalité un seul immense chapitre, dont la première partie (ch. 3) est consacrée au monde que connaît le mieux l'auteur, celui des éducateurs, de l'université à l'élémentaire. Le réquisitoire le plus redoutable vise la Centrale de l'enseignement du Québec. Il la rappelle à l'éthique la plus élémentaire, celle de la primauté de l'attention aux étudiants sur la con-

vention collective. Puis le chapitre 4 interpelle tout le monde des élites bureaucratiques, en soulignant la réalité des devoirs en face des droits, et en faisant ressortir la dimension relationnelle, sociale, des droits. Ceci amène Champagne-Gilbert à un brillant détour politique où la question constitutionnelle est relue en contexte nationaliste québécois: M. Trudeau y est vertement tancé. Le chapitre se termine sur une critique de la presse et de son peu de contact avec le public.

Le livre serait sans intérêt s'il n'y avait le chapitre 5, où l'auteur veut nous indiquer comment en sortir. Signalons ici que Champagne-Gilbert, qui a joué un rôle important à la Ligue des droits de l'homme pendant plusieurs années, dédie ce chapitre à un grand homme de formation populaire, Léo Cormier. Le chapitre veut montrer, en s'inspirant des idéaux de Cormier, comment amener les Québécois à vivre en paix sur la base d'un personnalisme réaliste: "partir des personnes, et des groupes sociaux auxquels elles appartiennent; reconstituer

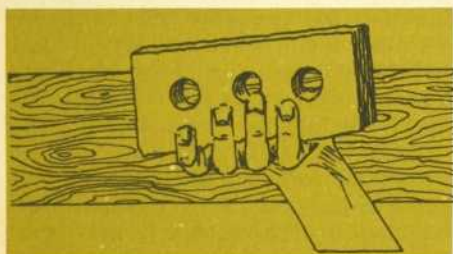
de véritables milieux de vie, de petite taille, auxquels les individus puissent s'identifier et dans lesquels ils puissent communiquer entre eux; développer une pédagogie de l'intervention sociale et politique centrée sur le service et sur le support; rapprocher le gouvernement des citoyens et personnaliser son rôle; utiliser la presse et les autres moyens d'information pour communiquer la vie et la stimuler du même coup" (p. 186). Le tout couronné par une réflexion sur la justice intersexuelle, sur la paix et l'armement nucléaire.

Que peut-on faire de l'ouvrage? Beaucoup, si on est professeur. Autrefois Esdras Minville écrivait une *Invitation à l'étude* qui a marqué toute une génération, celle de la guerre. Le livre de Champagne-Gilbert devrait être lu dans tous les cégeps. Et dans quelques facultés universitaires, surtout en sciences humaines. Pour les autres, c'est un livre-problème. Il rêve de nous rapatrier un monde non conflictuel, où la justice sociale est présente et mieux encore l'amour social. Il veut retrouver la société

fraternelle (*Gemeinschaft*) québécoise, au moment où ce qu'il appelle décadence est en fait plus modestement le passage quasi inévitable, même si on peut le regretter, à la société anonyme (*Gesellschaft*) qu'est partout dans le monde la société ouverte. J'ai dit plus haut que le livre pouvait induire en erreur. Il le fera si on accepte, hors du contexte du monde de l'éducation, les perspectives corporatistes, élitistes, moralisantes, autoritaristes de l'auteur. Il faut espérer que personne ne le fera. Champagne-Gilbert mérite mieux. Mais il reste que son livre gagnerait à être récrit sur le mode de la persuasion, le seul, à mon avis, qui évite le danger de fascisation, ou du moins de contrainte excessive, que comporte tout effort de réforme sociale et morale.

Julien Harvey

1. *Bâtir ou détruire le Québec*, Montréal, Ed. Primeur, 1983.



histoire

*André Laurendeau et le destin d'un peuple*¹, c'est le titre complet de l'étude que vient de consacrer Denis Monière, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal, à l'une des grandes figures du nationalisme canadien-français et du journalisme québécois.

Monière n'est pas surtout historien, ni critique littéraire, et il ne faut pas chercher l'intérêt de ce livre dans la reconstitution de l'enfance ou des années de collège de Laurendeau, non plus que dans la revue de ses oeuvres plus littéraires, romanesques ou dramatiques. Le livre a deux grands mérites, à mon avis: il développe une thèse intéressante sur l'évolution du nationalisme chez nous et il brosse, à travers la chronique de la vie de Laurendeau, un tableau suggestif des transformations politiques et culturelles du Québec, des années de la crise à 1968.

Laurendeau marque "le destin d'un peuple". Pour Monière, en effet, il est le leader intellectuel et politique qui fait le passage entre le "nationalisme traditionnel", celui d'Henri Bourassa et du chanoine Groulx, et les options séculari-

sées qui seront celles du Mouvement souveraineté-association et du Parti québécois.

À cet égard, les trois derniers chapitres, qui évoquent la Révolution tranquille et l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sont d'une actualité pressante, au moment où la morosité économique et l'impasse constitutionnelle semblent encore boucher l'avenir. Ils illustrent, en effet, les données de base du problème: les deux nations (en contrepoint à l'idée du Québec-province-comme-les-autres), le statut particulier, les rapports de réciprocité, l'attitude du Canada anglais, celle des autres minorités (tristement actuelle, si l'on pense à ce qui se passe au Manitoba depuis que le gouvernement néo-démocrate tente de reconnaître les droits du français).

Mais la maturation du penseur que fut Laurendeau éclaire aussi l'histoire culturelle du Québec. Si l'indifférence du tout jeune homme à la crise reflète bien la trop longue impuissance des Canadiens français en matière d'économie, les questions qu'il se pose entre 1935 et 1945 sont autant de prodromes du

changement à venir. Le souci de se démarquer par rapport aux nationalismes européens et aux idéologies de droite qui avaient la faveur des milieux nationalistes canadiens-français; la fascination qu'ont exercée sur lui (comme sur Gérard Pelletier, quelques années après) la revue *Esprit*, la conjonction entre la foi et l'engagement social; la longue bataille pour l'assainissement de la vie politique et la démocratisation des partis (les statuts du Bloc populaire annoncent le Parti québécois); autant d'aspirations et de batailles qui expliquent la société qui est aujourd'hui la nôtre.

À l'heure des bilans et des questionnements, qu'il s'agisse de notre journalisme ou du projet national, la quête lucide et courageuse de Laurendeau doit être poursuivie.

Albert Beaudry

1. Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Coll. "Dossiers documents", Ed. Québec-Amérique, Montréal, 1983; 347 pages.

cinéma

Pour ceux qui aiment le vrai cinéma:

FANNY ET ALEXANDRE d'Ingmar Bergman

Rarement le cinéophile goûte-t-il "nourriture" aussi riche, précieuse et stimulante pour l'esprit que *Fanny et Alexandre*. Rarement retrouve-t-il autant ce plaisir - maintenant rare - d'assister à du cinéma complet qui réjouit autant son oeil que son intelligence.

Car *Fanny et Alexandre* n'est pas ce genre de films (deux minutes d'action, cinq de remplissage verbeux) que l'on peut regarder distraitemment à la télévision tout en lisant son journal et en sachant que l'on n'aura rien manqué! Dans sa forme comme dans son contenu, par son esthétique proprement cinématographique comme par l'intelligence de l'enchevêtrement des thèmes, il étonne et émerveille pendant chacune des 188 minutes de la projection.

Comme dans toute l'oeuvre du réalisateur suédois, ce dernier film n'est pas construit autour d'une suite d'actions plus ou moins spectaculaires mais sur la description minutieuse d'un milieu et de personnages en constante interrogation sur le sens de la destinée humaine, sur la création d'atmosphères variées et sur l'exposition de thèmes proches du vécu de tout spectateur.

Nous sommes en 1907, à Uppsala. Sous l'habile et discrète direction de la grand-mère Héléna, la très bour-

geoise famille Ekdahl sait gérer l'agréable et l'utile, elle réussit aussi bien dans le théâtre que dans les affaires. On assiste d'abord à une somptueuse célébration de Noël. Peu après survient la mort d'Oscar, l'acteur et directeur du théâtre, le père d'Alexandre (12-13 ans) et de Fanny (10 ans). Quelques mois plus tard, sa veuve Émilie se remarie avec l'évêque luthérien de la cathédrale, voulant partager sa quête d'absolu par la voie de l'ascétisme. Elle doit, pour ce faire, tout abandonner de sa vie antérieure (meubles, bijoux, vêtements, etc.) et il en est de même pour les enfants. Mais ceux-ci, surtout Alexandre, ne s'entendent nullement avec leur beau-père, ni ne peuvent accepter le nouveau système d'éducation imposé. La brutale confrontation des deux mondes donne à Bergman l'occasion de ramener presque tous les thèmes importants de ses films précédents.

Mais c'est par la beauté de l'image que *Fanny et Alexandre* émerveille d'abord. Rarement voit-on au cinéma image si bien composée, couleurs et formes si bien orchestrées pour créer tour à tour des peintures d'une somptuosité extrême (chez Héléna) ou d'une stylisation fort dépouillée (au palais épiscopal). Des éclairages subtils rendent l'harmonie, créent

l'unité de la composition des couleurs et des formes tant pour les vêtements et les maquillages des personnages que pour les meubles, les bibelots et les murs des maisons. Une série de tableaux, tous plus beaux les uns que les autres, s'enchaînent ainsi comme naturellement, sans que l'on sente jamais l'effort du créateur. On se prend souvent à souhaiter que l'image se fige pour avoir davantage de temps pour l'admirer. Bien que d'un rythme souvent lent (ce film n'est pas pour ceux qui ont l'habitude de visiter les musées en patins à roulettes!) jamais n'y éprouve-t-on une sensation de longueur. À ce niveau du travail pictural, c'est à *Cris et chuchotements* qu'il nous fait penser avant tout. Ceux qui attendent pour le voir à la télévision ou qui l'emprunteront de leur club-vidéo, en perdront la moitié de la richesse, car aucun petit écran ne pourra en redonner la qualité visuelle. Il faut donc aller le voir en salle.

Ajoutons encore, à ce niveau formel, que Sven Nykvist, l'habituel directeur de photographie de Bergman, a su placer ici sa caméra tour à tour à hauteur d'yeux des enfants et dans la plongée que représente sur eux le regard des adultes (surtout celui de l'évêque), qu'il a su en limiter les mouvements pour donner au specta-

C'est le temps de passer à

l'Action... NATIONALE

Depuis 65 ans, l'Action Nationale analyse les événements sociaux, politiques et économiques et fait le point sur la situation du Québec. De fait, c'est **la plus ancienne des revues québécoises**, mais également la plus engagée. De Lionel Groulx, à nos jours, l'Action Nationale a su s'adjoindre des collaborateurs de renom, qui ont marqué leur époque. Soyez mieux informé et passez, vous aussi, à l'Action... Nationale!

Remplir le coupon et le retourner à:
l'Action Nationale, 82 rue Sherbrooke ouest, Montréal,
QC H2X 1X3 Téléphone: (514) 845-8533

Je m'abonne

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Abonnement Québec	1 an (10 numéros) ☐ 25\$	2 ans (20 numéros) ☐ 45\$
Autres pays	☐ 30\$	☐ 50\$
Abonnement de soutien	☐ 35\$ et plus	

teur le temps de bien regarder tout en allant "caresser" sensuellement les corps et les objets. De plus, sans donner lieu à des performances exceptionnelles, l'interprétation de tous les comédiens sonne toujours juste, parce que Bergman mise toujours davantage sur un choix de plans et un habile montage que sur des "grimaces" de comédiens pour créer ses effets dramatiques. Soulignons ici celle des enfants à qui Bergman a imposé en quelque sorte un non-jeu tout en les filmant surtout en plans très rapprochés: le spectateur a alors beau jeu de projeter sur leurs visages toute la curiosité d'enfant qu'il lui reste, ses peurs devant l'inconnu, sa naïveté, ses rages, etc., toute la gamme des émotions que le déroulement du film suggère.

Pour le cinéophile, Bergman procure aussi le rare plaisir d'appréhender une oeuvre unifiée, superbement scénarisée, riche de thèmes constamment renouvelés, repris sous des angles nouveaux, illustrés par des visages originaux, formulés en des expressions inédites. Nous retrouvons presque tous ses thèmes majeurs dans *Fanny et Alexandre*: le mystère féminin et la merveilleuse complicité des femmes entre elles, leur force de caractère et de compréhension opposée à la faiblesse des hommes et à leur désarroi lorsqu'ils sont confrontés à leurs émotions ou lorsqu'ils ne peuvent plus afficher leur "virilité": la confrontation des systèmes d'éducation libertaire et rigoriste; le silence de Dieu; une religion qui parle d'amour en paroles seulement et qui pervertit sa quête d'absolu dans des complexes de culpabilité et d'expiation; la fête comme lieu de rapprochement des classes sociales; la conjuration illusoire de la mort par le plaisir de tous les sens; l'accès au monde spirituel par l'esprit d'enfance ou la folie; la transgression des tabous; etc.

Tout au long du film, le cinéophile connaît ce bon plaisir de retrouver, transposées, des images des autres films, de ramener à son esprit des références qui composent des harmoniques aux images qu'il est en train de regarder. Il repense surtout aux films de la période 1953-1963 de Bergman, *La nuit des forains*, *Le septième sceau*, *Les fraises sauvages*, *La source*, et particulièrement peut-être à la trilogie *À travers le miroir*, *Les communiants* et *Le silence* dont les thèmes sont directement repris dans *Fanny et Alexandre*.

Ne serait-ce que pour cet aspect anthologie de l'oeuvre bergmanienne, il vaudrait déjà la peine de voir *Fanny et Alexandre*. Mais il y a plus.

Si le thème de la relation entre l'art et la vie, entre le songe et la réalité, entre l'imaginaire et le réel n'est pas nouveau chez Bergman, il est ici central et ce dernier film nous apporte une admirable réflexion d'artiste sur son art.

Dès la première image, nous découvrons un théâtre de marionnettes. Nous voilà fixés sur le sens de l'interrogation qui suivra: l'humanité obéit-elle à un destin aveugle? n'est-elle que jouet aux mains d'habiles manipulateurs de ficelles? y a-t-il un Grand Manipulateur, un Suprême Metteur en scène? la vie se résume-t-elle à un rôle que l'on est condamné à jouer bien ou mal selon l'influence que nos partenaires auront sur le déroulement général de la pièce?

Puis, sous le regard questionnant d'Alexandre, c'est, chez la grand-mère Hélène, la préparation du réveillon de Noël. Au théâtre, la troupe d'Oscar joue des saynettes rappelant la naissance de Jésus. Le symbolisme de la Noël sera-t-il ici efficace? L'enfant dans la crèche apportera-t-il une modification dans la finale de la grande pièce que joue l'humanité? Ce nouveau personnage infléchira-t-il le sens de la destinée? Eh bien, il semble que non. Le joyeux petit Jésus se transforme trop vite en évêque aux moeurs ascétiques et à la spiritualité remplie de culpabilité teintée de sadisme (complexe d'expiation)! Il faut trop rapidement défaire ce décor de la crèche pour revenir à la blancheur des murs nus et à la noirceur des costumes cléricaux.

Car pour Bergman, tout: la vie, le théâtre, la religion, se confondent dans un seul et même jeu qui est spectacle que l'on se donne à soi-même et aux autres. Dans l'ascèse comme dans le libertinage, sur la scène comme dans l'église ou dans la vie réelle, chaque geste fait partie d'une pièce à rebondissements multiples et parfois imprévus dans la forme de leur surgissement, mais qui se termine toujours de la même façon, l'inéluctable et scandaleuse mort. La sagesse, c'est, dans la vie comme au théâtre, d'accepter de jouer le jeu et d'interpréter son rôle en l'accordant le mieux possible avec ceux de ses partenaires et proches (version bergmanienne de l'évangélique "aime ton prochain"). Le sens de la vie - et l'art n'est rien d'autre - c'est de s'efforcer

Si l'on connaît assez bien les grands rôles qu'ont occupés les femmes devant la caméra (sur les écrans), on commence à peine à découvrir leur importance historique derrière la caméra, et surtout les rôles créateurs qu'elles y remplissent de plus en plus.

C'est pourquoi il faut saluer la récente parution de *FEMMES ET CINEMA QUEBECOIS*, oeuvre de plusieurs collaboratrices sous la direction de Louise Carrière. Celle-ci fournit d'ailleurs les deux textes les plus étoffés et les plus originaux de l'ensemble, sur "les images des femmes dans le cinéma masculin de 1960 à 1983" et sur les thématiques des femmes cinéastes. Ne serait-ce que pour ces deux études, il vaut la peine de se procurer cet ouvrage. Les autres textes apportent des témoignages parfois intéressants sur leurs auteures, mais la plupart ne dépassent pas le niveau d'un anecdotisme assez simplificateur. Enfin, j'ai trouvé plutôt agaçant le réflexe de faire préfacier l'ouvrage par une critique française bien cotée chez les féministes, mais qui ne connaît manifestement presque rien au cinéma québécois, ni à son contexte de surgissement. Y.L.

de faire de chaque geste de sa vie un moment esthétique qui ajoute une pièce, si minime soit-elle à la cathédrale nouvelle que l'humanité de ce siècle essaie de construire.

À la fin du film, après la mort de l'évêque dans un incendie symboliquement expiatoire et purificateur, ce sont Hélène et Émilie, toutes deux ex-actrices et maintenant veuves qui vont rouvrir le théâtre, fermé depuis la mort d'Oscar, car pour Bergman, les femmes ont toujours su mieux définir et tenir leurs rôles dans cette pièce-là! Et l'adolescent Alexandre apprendra d'elles à trouver sa place dans le jeu.

Il y a quelques années, Bergman disait: "Que je sois croyant ou incroyant, païen ou chrétien, je veux être un des artistes de la cathédrale qui se dresse sur la plaine, parce qu'une partie de moi-même survivra dans la totalité triomphante, dragon ou démon, peu m'importe". Eh bien, c'est dans une des principales verrières de la cathédrale que mérite de prendre place *Fanny et Alexandre*, car ce film laisse pénétrer un rayon de soleil qui illumine tout un coin de la grande maison endormie.

Yves Lever

THÈME ET VARIATIONS

par Diane Alméras

À propos de:

Bertrand B. Leblanc, *Variations sur un thème anathème*, Leméac, 1983, 220 p.

Emile Ollivier, *Mère-Solitude*, Albin Michel, Paris, 1983, 210 p.

Non que je me sente l'âme d'une mère supérieure de nos anciens couvents, mais me voilà en train de diviser mes troupes: les filles avec les filles, les garçons avec les garçons. La chose s'explique en partie par le hasard des envois d'éditeurs, mais aussi par le plaisir que je prends à chercher un fil conducteur entre les livres dont je veux parler. Cette ségrégation a cependant ses dangers, malgré son intérêt point-de-vue-analyse-du-discours, car je ne tiens pas du tout à ce que de petits malins - ou de petites malignes - en déduisent des insanités sur l'antinomie de la littérature des femmes et de celle des hommes. La littérature, je l'aime une, énergique, lucide et vivante. J'aime qu'elle porte le sexe de ses émotions, ce qui dans les meilleurs des cas n'a rien à voir avec celui de ses auteurs. Mais j'aime aussi qu'elle soit présente à la vie, aux contradictions auxquelles l'humanité se cogne le nez chaque matin. Le fait d'être un homme ou une femme n'est-il pas l'une d'entre elles?

Variations sur un thème anathème

Il faudrait sans doute demander aux personnages de Bertrand B. Leblanc ce qu'ils en pensent, de cette

fameuse différence. *Variations sur un thème anathème*, le petit dernier de l'auteur des *Trottoirs de bois* et de *Faut divorcer!*, s'annonce comme l'épanchement joyeux d'un écrivain qui rêve depuis longtemps de mordre à belles dents au fruit défendu: la littérature érotique. Et il est évident, à la bonne santé de son écriture, qu'il s'est beaucoup amusé; je serais toutefois très étonnée que les amateurs de sensations fortes y trouvent chaussure à leur pied!

Le plaisir de Bertrand B. Leblanc est celui de Rabelais, un plaisir d'écrivain qui aime les mots, les situations percutantes et la bonne chère. À ce titre, *Variations sur un thème anathème* ne va pas sans rappeler *Oeuvre de chair* d'Yves Thériault¹, où celui-ci s'était plu à coupler situations de séduction et petits plats raffinés. Mais alors que les petits plats, dont la recette était amoureusement détaillée, étaient toujours réussis, il arrivait que les "protagonistes" s'en retournent chacun chez soi, Gros-Jean comme devant. De même, à la lecture des nouvelles de Bertrand B. Leblanc, la volupté supposée qui doit être obligatoirement celle des personnages de récits à caractère érotique est beaucoup moins évidente que la réelle délectation de leur auteur.

Variations sur un thème anathème n'est pas une construction fantasmagorique compliquée. Les personnages ressemblent comme frères et soeurs

aux héros de la littérature québécoise traditionnelle. Ils sont Gaspésiens aimant la mer et supportant mal de devoir monter dans les chantiers pour nourrir la famille, mère de douze enfants, maîtresse à l'école de rang de l'Anse-aux-Courlis, professeur de mathématiques enflammé par les beautés de la géométrie, idiot de village, pêcheurs entêtés. Seulement, les douze enfants sont de pères différents, la maîtresse d'école s'ébat avec l'inspecteur dans les champs, l'idiot a rendez-vous tous les soirs avec Lisa, la vache du voisin, et le professeur de géométrie préfère entre tous le triangle dit de Scarpa, formé par les fossettes qui ornent la chute de reins de sa compagne. Histoires salées donc, que se racontent sous cape à la veillée ceux qui en ont entendu parler. Leblanc n'est que le plus bavard d'entre eux, grandement divertie par les frasques de ses congénères.

Bien qu'ayant pour sujet l'adultère, l'homosexualité, l'inceste, l'impuissance, la masturbation ou une certaine forme de bestialité qui appartient au folklore des campagnes, l'érotisme de Leblanc est l'occasion de dénuder l'âme beaucoup plus que les corps. En lisant *Variations sur un thème anathème*, on se retrouve tête première dans la vie de tous les jours, obligé par le regard intransigeant et moqueur de l'auteur à regarder en

1. VLB éditeur, 1982, 166 p.

face le comportement d'hommes et de femmes qu'il ne prend pas au sérieux. Sous prétexte de licence, Bertrand B. Leblanc redonne à un quotidien délesté de ses tabous son poids d'onirisme et de plaisir, mais toute sa mesure aussi d'égoïsme, de violence et de solitude. On ne peut, après la lecture de *Variations sur un thème anathème*, et après celle surtout du dernier récit "Homo erecticus gaspianus", qu'être reconnaissant à l'auteur de s'être ainsi commis. D'abord son écriture est, elle, d'une débauche véritable, où jeux de mots, parenthèses, apartés narquois du narrateur et répétitions pantagruéliques convoquent le lecteur à cet esprit tonique de liberté et de plaisir qui est le véritable érotisme de l'oeuvre. Ensuite, reconnaissance à Leblanc de cette narration masculine sans fausse pudeur qui n'a honte ni de ses complicités, ni de ses préjugés - d'ailleurs implicitement dénoncés puisque reconnus tels.

Lues par une femme, ses "Variations" m'ont rendu plus sympathique, la sexualité mâle telle que véhiculée depuis des millénaires. Lues par un homme, j'imagine des sentiments de connivence et quelques titillations de conscience...

Mère-Solitude

Écrit sur un mode beaucoup plus grave mais au moins aussi clairvoyant, l'oeuvre d'Émile Ollivier m'a touchée jusqu'au coeur. *Mère-Solitude* est un roman plein, total, un de ceux qui restituent à la littérature toute sa raison d'être. Avant d'en recevoir par hasard un exemplaire, je ne connaissais pas Ollivier, écrivain haïtien vivant à Montréal depuis vingt ans, où il a déjà publié, ai-je appris, *Paysage de l'aveugle*², *Haïti: Quel développement?*³ et un grand nombre d'articles. Que je ne sois pas seule à combler mon ignorance!

Autour de la quête de Narcès Morelli, dernier rejeton de l'illustre famille créole de Trou-Bordet⁴, l'auteur de *Mère-Solitude* dresse un tableau

désolant de l'existence du peuple haïtien, là-bas sur leur belle île de la mer Caraïbe. Alors que Narcès interroge longuement Absalon Langomier — le domestique qui veille depuis toujours sur la maison Morelli — sur les circonstances qui ont entouré lorsqu'il était enfant l'exécution publique de sa mère Noémie, revivent bribes à bribes quatre siècles de terreur et de massacres. L'histoire de cette famille au destin marqué par la mort devient le brandon qui met feu à la mémoire de Trou-Bordet. Narcès y verra clair, peu à peu, mais son identité démasquée aura le goût de cendres que laissent les grands brasiers.

Haïti n'est jamais nommée par les divers narrateurs de *Mère-Solitude*, à peine fait-elle une apparition dans le sigle de la SHADA, la Société haïtiano-américaine de développement agricole qui s'approprie les terres des paysans au nom du développement. Qu'à cela ne tienne, les clefs sont là, évidentes, terribles. Ce silence n'est-il pas celui de Trou-Bordet comme de la société haïtienne elle-même, qui use de métaphores pour signifier les réalités qu'elle doit taire? Mais il est aussi une stratégie narrative qui nourrit l'intensité et le caractère quasi mythique du roman. Plus qu'un réquisitoire douloureux, plus qu'une épopée familiale, *Mère-Solitude* est un fragment de vie, si dense qu'à la limite il échappe à l'espace et au temps.

Depuis l'ancêtre Démétrius Morelli, débarqué dans l'île comme engagé au moment de la colonisation, jusqu'aux trois soeurs errant dans la grande maison décrépie, Hortense, Eva Maria et Noémie, les individus Morelli ont représenté pour les habitants de Trou-Bordet l'incarnation de tous les pouvoirs, souvent occultes, qui les oppressent. Les Morelli n'ont pourtant que peu participé à la vie de Trou-Bordet. Cette famille semble exister par elle-même, les yeux fixés sur sa propre réussite. Et de fait, sa fortune est insolite, si près de la détresse de Trou-Bordet. Les Morelli seront pourtant forcés d'ouvrir les yeux et de se sentir concernés, lorsque leur plus jeune frère, Sylvain, se suicidera en plein jour sur la grand-place du village.

Des années plus tard, Narcès découvrira les motifs du jeune Sylvain, désespéré d'avoir involontairement permis aux "dinosaurés" du pouvoir policier de mettre la main sur Gabriel, le seul Morelli qui se soit révolté de la misère de ses concitoyens. Plus, Ga-

briel a eu le courage de dénoncer. La mort de Sylvain, l'arrestation de Gabriel mèneront au geste justicier et criminel de Noémie. Désormais, la fête est finie. Les Morelli commenceront à concevoir qu'elle n'a peut-être même jamais existé. Le réveil est amer. Eva Maria se sauve dans la folie. Hortense reste seule, belle, droite, mais envahie par le désespoir, ne se rendant "pas compte que ce qu'elle vit dans une solitude démunie, ce qu'elle vit dans l'impuissance est le lot de dizaines de milliers de femmes et d'hommes semblables à elle" (p. 192-193). Narcès lui le comprendra, car c'est là le terme des recherches entreprises dans l'espoir de faire apparaître le sens de son existence. Il est difficile à vingt ans de renoncer à la fête promise. Mais a-t-il seulement le choix?

"Englué dans cet espace clos, la moiteur d'une moitié d'île, il faudrait s'en aller, mais comment en sortir? Il y a des taches de sang sur la Caraïbe. Il faudrait s'en aller, mais il n'y a ni bateau ni Boeing qui puissent nous conduire ailleurs. Quand les ramiers sauvages empruntent le long chemin de la migration, la mer trop souvent rejette leurs cadavres." (p. 210)

Il m'est impossible en seulement quelques paragraphes de donner une juste idée de la richesse du roman d'Émile Ollivier. Chaque page, chaque mot a son importance. Enchevêtrée au fil déterminé du récit, l'écriture éclate en tous sens, détaillant avec abondance les décors, approfondissant jusqu'à l'hallucination les sentiments des filles Morelli, de Narcès et d'Absalon, décrivant enfin dans un vocabulaire riche comme la flore caraïbéenne les moindres éléments du récit. Ollivier joue avec les contrastes, produit par ses mots amassés une vision aux élans incantatoires; mais alors que le luxe du texte allait nous emporter, faire oublier la désespérance du récit, d'autres mots, d'autres phrases tombent crues, cruelles comme des coupe-rets. La bande de presse ne mentait pas: un grand romancier.

2. Cercle du Livre de France, 1977.

3. Collectif Paroles, 1978.

4. Ancien nom de Port-au-Prince.



pêle-mêle

C'est devenu une tradition: le 24 mars, les chrétiens à Montréal célèbrent l'anniversaire de la mort de Mgr Romero. Le rendez-vous comporte toujours deux volets: une manifestation dans la rue et un événement eucuménique. Cette année, la célébration oecuménique a lieu d'abord, sur le thème "Aller jusqu'au bout", au sous-sol de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, 4215 Adam, à 12h.30. Pour la manifestation qui aura lieu ensuite, les membres des réseaux de solidarité avec l'Amérique centrale se joindront à la marche des chrétiens pour protester contre l'intervention américaine en Amérique centrale et le non-sens des élections qui se tiennent le lendemain, le 25 mars, au Salvador.

À signaler, la publication du dernier mémoire présenté par les Églises canadiennes à l'ambassadeur canadien à la 40e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Le comité inter-Églises insiste cette année sur le Chili, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et l'Uruguay. Mais il ajoute des recommandations très spéciales pour une politique canadienne plus cohérente en Amérique latine. On peut se le procurer en écrivant à ICCHRLA, 40 St. Clair Ave. East, suite 201, Toronto, Ont. M4T 1M9. Il coûte 6,50 \$ (poste incluse).

Le cardinal G. Emmett Carter, archevêque de Toronto, publiait, le 20 janvier dernier, *Do This in Memory of Me*, une lettre pastorale sur le sacrement de l'ordre où il aborde des questions comme l'eucharistie, le rôle du prêtre et l'égalité des femmes. Il qualifie "d'aberration théologique" (p. 39) l'ordination des femmes et maintient que la tradition de l'Église à ce propos est évidente.

On s'en doutait, les réactions n'ont pas tardé. Déjà, une manifestation a eu lieu devant les bureaux de l'archevêché. Et le théologien bien connu Gregory Baum a fait parvenir au quotidien torontois *The Globe and Mail* une lettre ouverte où il rappelle que tous les évêques canadiens ne partagent pas cette position. Il cite longuement l'intervention de Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, au nom de la Conférence des évêques catholiques canadiens lors du récent synode sur la réconciliation: nous devons "nous laisser interpellés, hommes et femmes, par l'Esprit de Dieu".

On peut se procurer un exemplaire de cette lettre pastorale en écrivant à Communications Office, Archdiocese of Toronto, 355, Church St, Toronto M5B 1Z8; (416) 977-1500. 6,00\$.

"Lorsque Dieu chassa Adam et Ève du paradis terrestre, condamnant le premier à gagner son pain à la sueur de son front et la seconde à enfanter dans la douleur, il y a une chose qu'il n'avait pas prévue: que la compagne de l'homme serait un jour obligée de faire les deux. Peut-être aurait-il alors créé sur-le-champ les congés de maternité payés."

Véronique Robert, "La maternité pénalisée", *Châtelaine*, janvier 1984, p. 42.

Après la phase de libéralisation qui a marqué la succession de Mao (le "printemps chinois"), les dirigeants communistes chinois semblent décidés à "serrer la vis" (voir le dossier "Deng Xiaoping nettoie la Chine" dans le numéro de janvier de la revue *Esprit*). La nouvelle de l'arrestation de Mgr Joseph Fan Xueyan, accusé de "collusion avec un État étranger et de complot contre la souveraineté et la sécurité de la patrie" a été officiellement confirmée. La puissance étrangère en cause est le Vatican; Mgr Fan Xueyan aurait été arrêté pour avoir ordonné des prêtres et consacré des évêques sans avoir obtenu la permission du gouvernement. Âgé de 76 ans, l'évêque avait été emprisonné pendant la Révolution culturelle, de 1966 à 1976.

Plusieurs lecteurs nous ont communiqué leurs réactions au projet de *Charte des droits des catholiques dans l'Église* (*Relations*, janvier-février 1984, p.8-11). Nous les en remercions et nous profitons de leur geste pour rappeler à ceux et celles qui voudraient nous envoyer leurs observations qu'ils peuvent encore le faire.

En juin 1984, Jeunesse du monde célébrera le 25e anniversaire de sa fondation. Pour souligner l'événement, trois manifestations sont en préparation:

- un rassemblement de tous les "Jeunes du monde", le 30 juin 1984, à Québec, pour une Marche de la Paix, une célébration eucharistique et un spectacle international;
- l'animation d'un "Village de la Paix", toujours à Québec, durant l'été;
- le premier congrès de la Fédération internationale catholique des organismes missionnaires de jeunes, à Cap-Rouge. Des jeunes d'une dizaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe se réuniront autour des questions de justice et d'évangélisation.

Pour de plus amples informations, contacter Jeunesse du monde: (418) 694-1222.

En décembre dernier, se tenait en Belgique la Ve Assemblée générale du Mouvement mondial des travailleurs chrétiens (MMTC) qui réunissait 125 délégués de 40 pays. À cette occasion, Jacques Archibald, permanent du diocèse de Québec, a été élu président international alors que Denyse Gauthier, permanente au secrétariat national du MTC du Québec, est devenue secrétaire générale.

L'Assemblée générale avait été précédée d'un colloque où les participantes et les participants ont adopté un plan d'action pour les années à venir: développer la solidarité ouvrière internationale, approfondir les liens entre désarmement et développement, poursuivre la recherche et les expériences d'une foi vécue dans les actions du peuple, voir à l'essor du MTC et assurer son financement.

Le 31 janvier 1984, G.B.

tant de choses au cœur

LE FILET, LA BARQUE ET LE PÈRE...

(Mt 4,18-22)

Parcourant les bords venteux de la mer de Galilée, le regard d'un Christ, à peine émergé de son propre désert, rejoint celui de Pierre et d'André.

Bien que l'aventure soit familière aux pêcheurs de ces eaux violentes, l'ampleur du risque inscrit au revers de cette rencontre-là dépasse toute limite.

Vu d'aujourd'hui, on ne peut guère savoir si André sans Pierre — et réciproquement — eût troqué son pied marin contre l'existence pérégrinante et ouvert ses paumes calleuses aux gestes bénissants. Une fois toisés par le Maître, combien de temps ont-ils hésité et à partir de quels arguments? De quel nom ont-ils nommé l'inqualifiable déshéritage que signe le Verbe de Vie, quand il déterre une à une les racines de l'identité acquise? Sans équivoque, Matthieu traduit pourtant la radicalité de leur oui fondamental. Car, pour emboîter le chemin de l'étrange promeneur, ils lâcheront sur-le-champ les mailles les plus quotidiennes de leur continuité, le symbole le plus serré de leur identité sociale: "laissant aussitôt leurs filets, ils le suivirent". (Mt 4,20)

Désormais, ils avanceront sans filet parmi les subtils paradoxes de la loi vécue selon l'esprit. Parce que, ce jour-là, ils auront cru, les paroles de la vie éternelle à jamais les séduiront (Jn 6,68).

Voilà Jacques et Jean piégés dans la foulée du même regard. D'un trait sera brisée leur fraternelle alliance avec la grise vague et les poissons de la survivance. Sur quelle soif déjà-là vient donc se braquer la lueur de vérité qui émane du Nazaréen? Peut-être Jacques et Jean "vivaient-ils leur faim, cherchant désespérément une porte de sortie qui donne accès sur un ailleurs"¹. Quoi qu'il en soit, ils renoncent, ce jour-là, aux paternelles balises de l'orientation éthique et des traditions culturelles: "laissant... leur père, ils le suivirent" (Mt 4,22). Puis, résolument, ils s'éloignent de la barque familiale, ce lieu circonscrit du métier par où la compétence virile arpentait les forces du cosmos.

Comme si la poursuite de l'amour selon le Père faisait basculer l'être-disciple dans un nouveau paradigme, les premiers frères de Jésus épousent un avenir parfaitement inédit pour lequel, apparemment, tout ce qu'ils possèdent ne servira de rien. Indépendamment de toute connaissance acquise et contre toute attente

sociale, seule les guidera la Parole de l'Écriture, redite au présent par le Fils de l'homme.

Parcourant la région de Capharnaüm, quelles nostalgies hantaient la mémoire de Pierre et d'André, de Jacques et de Jean? N'ont-ils jamais éprouvé quelque peur à desserrer les filets de la liberté, à transcender la lettre par le déchiffrement des sens, à débusquer la santé dans les lésions de la lèpre et la lumière au fond des yeux fermés? "Quitter famille, amis, lieu de naissance, métier s'effectue en une fois, même si le voyageur se tourne vers son passé en le retenant encore dans sa mémoire et dans son cœur", continue M.-M. Davy, parlant des ermites du désert².

La séquence évangélique du filet, de la barque et du père m'a surprise un soir où, découragée par l'impuissance de mes savoirs et débordée par mes limites générales, je repassais les huit ou neuf misères de ma journée. Pendant des semaines, j'ai laissé descendre dans les replis de la foi cet appel non équivoque à la totale démaîtrise lancé à quiconque cherche les avenues de la nouvelle alliance. Je rumine encore la clarté de cette saisie, j'en devine parfois la sous-jacente promesse de liberté et je nomme d'autant mieux mes filets, ma barque, mon père. Mais, comme pour équilibrer l'intolérable distorsion de ma réponse si relative, j'ai finalement posé en travers de l'événement de Tibériade le reniement à venir du Pierre inconditionnel. Le cri du coq, confirmant la trahison, prend, depuis, des accents de consolation!

Malgré sa foi vigoureuse et son total retournement, malgré son intuitive saisie des sens révélés, Pierre n'en a pas moins triché sur le registre de la connaissance. N'est-il pas des moments où connaître Jésus introduit dans un espace-temps d'exil où le disciple risque de se perdre tant que l'Esprit n'a pas conquis jusqu'à sa langue? Que de raisons raisonnables le vieux Nicodème avait de tarder à comprendre et Zachée de conserver la moitié de ses biens! Combien me rassure surtout la trahison de Pierre depuis que me harcèlent la conscience du désir charnel de la continuité, le poids subconscient des valeurs du père et le caractère sécurisant du métier qui embarque.

Un jour peut-être je laisserai là... ou un peu plus chaque jour, sachant néanmoins que Pierre a tout de même reçu une langue de feu, une fois la Parole éclose.

Andrée Pilon Quiviger

1. Davy, M.-M., *Le désert intérieur*. Paris, Albin-Michel, 1983, page 12.

2. Idem.

UNE RELIGION DE SENS

POUR ADOLESCENTS NOUVEAUX

par Marguerite Lavoie

183 pages, 11,95\$

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation religieuse des adolescents, voici une étude qui n'a rien de théorique.

L'auteure a poursuivi cette étude avec les jeunes. Elle leur propose une théologie incarnée, bien dans le goût des jeunes de notre temps.



LA VOIE FRANCISCANE,

LA JOIE DE VIVRE L'ÉVANGILE

par Michel Hubaut

Collection Voies et Étapes

191 pages, 14,95\$

L'aventure de saint François continue. L'Église de notre temps a besoin d'elle.

Voici, dans un livre bien fait, un résumé de la spiritualité franciscaine. Comment peut-elle inspirer notre époque? Comment est-il possible de vivre dans le sillage de saint François d'Assise?



ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal, H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541